

RAPPORT
ANNUEL
NOVEMBRE 2022

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes
DELOITTE & ASSOCIES

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	12
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	27
Informations spécifiques	30
Informations réglementaires	31
Certification du Commissaire aux comptes	37
Comptes annuels	42
Bilan Actif	43
Bilan Passif	44
Hors-Bilan	45
Compte de Résultat	47
Annexes aux comptes annuels	48
Règles et méthodes comptables	49
Evolution de l'Actif net	54
Compléments d'information	55
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	76
Inventaire	81

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Caractéristiques de l'OPC

Classification

Obligations et autres titres de créance internationaux.

Affectation du résultat net

Part E-C : Capitalisation

Part I-C : Capitalisation

Part I3-EUR-C : Capitalisation

Part M-C : Capitalisation

Part O-C/D : Capitalisation et/ou distribution par décision de la société de gestion

Part P-C : Capitalisation

Part PERI-C : Capitalisation

Part PM-C : Capitalisation

Part R-C : Capitalisation

Part R3-C : Capitalisation

Part S-C : Capitalisation

Part U-C : Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Part E-C : Capitalisation

Part I-C : Capitalisation

Part I3-EUR-C : Capitalisation

Part M-C : Capitalisation

Part O-C/D : Capitalisation et/ou distribution par décision de la société de gestion

Part P-C : Capitalisation

Part PERI-C : Capitalisation

Part PM-C : Capitalisation

Part R-C : Capitalisation

Part R3-C : Capitalisation

Part S-C : Capitalisation

Part U-C : Capitalisation

Objectif de gestion

L'objectif de gestion, sur un horizon de placement de 6 mois minimum, est de réaliser grâce aux primes obligataires une performance supérieure à celle de l'indice composite de référence (80% taux ESTER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index), après prise en compte des frais courants, tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection des titres du fonds.

Indicateur de référence

L'indice composite de référence est : 80% taux €ster capitalisé + 20% ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index.

L'ESTER (Euro Short Terme Rate) exprime le taux du marché monétaire euro au jour le jour. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la zone euro.

L'indice ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate Index est un sous ensemble de l'indice ICE BofA Euro Corporate Index, et comprend tous les titres dont la durée résiduelle jusqu'à l'échéance finale est inférieure à 3 ans. Il est précisé que les dividendes et remboursements intervenant durant le mois sont conservés dans l'indice. A la fin du mois, ils sont supprimés dans le cadre du rebalancement mensuel de l'indice. La devise de cet indice est l'euro.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Stratégie d'investissement :

Principales caractéristiques de gestion de l'OPCVM :

Fourchette de sensibilité au taux d'intérêt	[0 ; 2]
Zone géographique des émetteurs des titres	Toutes zones géographiques : 0 à 100%
Devise de libellé des titres	Euro = 50% minimum Devises de l'OCDE (hors euro) = 50% maximum
Niveau de risque de change	2% maximum

La fourchette de sensibilité aux spreads de crédit de votre fonds peut s'écarter sensiblement de la fourchette de sensibilité au taux d'intérêt précisée ci-dessus notamment en raison des couvertures du risque de taux mises en place par l'intermédiaire de swaps de taux, et également en raison de la part importante que peuvent représenter les titres flottants dans le portefeuille.

1. Stratégies utilisées

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement « Disclosure ». L'OPC est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque.

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

Le fonds offre une gestion active reposant sur un processus d'investissement qui couple une approche « top-down » et « bottom-up » c'est-à-dire qu'elle débute par une étude des variables économiques pour aboutir à la sélection des titres.

Le fonds est constitué de titres de créances (obligations, bons du trésor, etc.) et d'instruments du marché monétaire.

Pour sélectionner les valeurs éligibles au fonds, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse crédit combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note).

Séquençage des étapes du processus d'investissement

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- la première étape dite stratégie de gestion consiste à encadrer préalablement l'univers d'investissement par une analyse détaillée des émetteurs présents sur le marché obligataire. Le processus interne conduit à un encadrement préalable de l'univers d'investissement reposant sur deux principaux axes :

- Un dispositif définissant notamment la liste des instruments autorisés et des limites par type d'émetteur ou par type d'instruments ;
- Un univers d'investissement éligible comprenant notamment les émetteurs sélectionnés par la société de gestion sur le marché obligataire. Cette appréciation s'appuie sur une évaluation spécifique réalisée par une équipe d'analyse crédit indépendante de la gestion, suivant une procédure d'évaluation interne de la qualité de crédit.

- la deuxième étape repose sur une intégration des contraintes financières (ratios réglementaires, processus interne d'évaluation du crédit) et extra-financières (notation ESG et exclusion) au sein de ces analyses.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

- la troisième étape est la construction du portefeuille :

En vue d'atteindre l'objectif de gestion et de sur performer l'indice de référence, le processus de gestion s'articule autour des axes de valeur suivants :

a) la gestion de la sensibilité du portefeuille (approche top down) : Une gestion active du risque obligataire global du portefeuille à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 2 selon les anticipations haussières ou baissières de l'équipe de gestion sur l'évolution des taux courts de la zone euro. L'ensemble des gérants de taux euro et crédit détermine, de façon consensuelle, une prévision centrale des rendements par maturité des emprunts d'Etat de la zone Euro. L'anticipation par l'équipe des mouvements futurs opérés par la Banque Centrale Européenne revêt une importance toute particulière du fait de la concentration des investissements effectués par le fonds sur le segment court du marché obligataire.

La détermination de la sensibilité du fonds est par ailleurs ajustée en fonction de l'exposition globale du portefeuille au crédit, afin de prendre en compte la corrélation négative souvent observée entre mouvements de taux et de spreads. La sensibilité peut donc être accrue afin de couvrir - au moins partiellement - le risque de détérioration des obligations si le poids de ces dernières est significatif dans le fonds.

b) la sélection de titres de crédit (approche bottom-up) : sélection de titres (obligations et à titre accessoire titres de créance négociables) d'émetteurs publics et privés. La société de gestion s'appuie pour l'évaluation du risque et de la catégorie de crédit sur ses équipes et sa propre méthodologie qui intègre, parmi d'autres facteurs, les notations émises par les principales agences de notation.

Ce processus d'investissement repose sur deux convictions :

- en moyenne, les spreads de crédit rémunèrent davantage que le seul risque de signature, à la condition de disposer d'une recherche crédit efficace qui permette d'être sélectif.
- il existe une prime de risque sur longue période entre les obligations de maturité courte et le taux au jour le jour. Des règles de diversification du risque crédit sont systématiquement appliquées aux investissements afin, en cas d'événement de crédit survenant sur un émetteur présent dans le portefeuille, d'en limiter l'impact. Ces règles consistent à limiter en durée et en poids dans l'actif net l'exposition du fonds à un émetteur en fonction de sa notation. En outre, les deux axes de valeur, crédit et sensibilité, présentent le plus souvent en période de crise financière une faible corrélation, ce qui assure une meilleure résistance de la performance.

c) Recherche d'opportunités : la gestion recherche systématiquement les opportunités d'investissement parmi les obligations (et à titre accessoire les instruments du marché monétaire) offrant un couple rendement - risque attractif. Les gérants s'appuient sur une équipe de négociation, force de proposition, pour investir sur un émetteur ou un titre auprès des contreparties sélectionnées.

d) Pilotage de la note moyenne ESG du portefeuille en optimisant le couple rendement / Note ESG des émetteurs.

Analyse extra-financière

1) Analyse extra-financière des émetteurs

- Dette privée

L'analyse des émetteurs privés est fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte mondial, Organisation Internationale du Travail, Droits de l'Homme, Normes ISO,...). Ce référentiel est composé d'un ensemble de critères génériques à tous les émetteurs puis de critères spécifiques à chaque secteur.

Parmi les critères génériques, sont notamment analysés :

- la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale ;
- le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des droits de l'Homme pour la dimension sociale ;
- l'indépendance du conseil, la qualité de l'Audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la Stratégie ESG pour la dimension de la gouvernance.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

En fonction des secteurs, des évaluations supplémentaires sur des critères spécifiques au niveau de la dimension environnementale et sociale peuvent être réalisées, comme par exemple, la production d'énergies renouvelables pour les fournisseurs d'énergie, les véhicules écologiques et la sécurité des passagers pour l'industrie automobile ou encore la finance verte et les efforts entrepris pour favoriser l'accès aux services financiers dans le secteur bancaire.

- Dette publique

L'analyse extra-financière des Etats a pour but d'évaluer et comparer les niveaux d'intégration des trois critères ESG dans les systèmes institutionnels et les politiques publiques. Elle repose sur une centaine d'indicateurs répartis en 3 dimensions : Conformité (par exemple, ratification des traités internationaux), Actions (dépenses publiques en matière de politiques ESG) et Résultats (quantifiables et mesurables).

2) Approche ESG

Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement.

1. Le fonds applique la politique d'exclusion d'Amundi qui inclut les règles suivantes :

- les exclusions légales sur l'armement controversé (mines antipersonnel, bombes à sous-munitions, armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri...);
- les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial*, sans mesures correctives crédibles ;
- les exclusions sectorielles du groupe Amundi sur le Charbon et le Tabac; (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr).

* United Nations Global Compact (UN Global Compact) : "Le Pacte Mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.

2. Le fonds applique également les règles d'intégration ESG suivantes :

- exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ; si la notation d'un émetteur est dégradée à F, alors qu'il est déjà présent dans le portefeuille, le gérant cherchera à vendre le titre concerné. Toutefois il est autorisé, dans l'intérêt des porteurs, à conserver les titres jusqu'à leur échéance à défaut de pouvoir les céder dans de bonnes conditions ;
- approche dite en « amélioration de note » : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement du fonds après élimination des 20% des plus mauvais émetteurs ;
- au minimum 90% des titres en portefeuille font l'objet d'une notation ESG.

3. Via une approche « best in class », le fonds cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.

Limite de l'approche retenue

L'approche Best-in-class n'exclut aucun secteur d'activité a priori. Tous les secteurs économiques sont donc représentés dans cette approche et l'OPC peut ainsi être exposé à certains secteurs controversés. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, l'OPC applique également la politique d'exclusion d'Amundi sur le charbon et le tabac (le détail de cette politique est disponible dans la Politique Investissement Responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr) ainsi que la politique d'engagement du groupe.

4. Enfin, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable. Lorsque les informations collectées présentent quelques insuffisances, voire des contradictions entre les différents contributeurs (agences de notation extra-financière), les analystes extra-financiers élargissent leurs sources d'informations en s'appuyant notamment sur les rapports émis par les entreprises qui restent un élément incontournable dans l'appréciation de ces dernières. Des contacts sont également pris directement avec l'entreprise pour

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

une investigation plus approfondie. Ces différentes informations sont complétées avec d'autres parties prenantes : médias, ONG, partenaires sociaux et associatifs, etc.

Analyse Crédit des émetteurs

Les équipes d'analyse crédit « buy side » Amundi évaluent et notent les émetteurs en toute indépendance vis-à-vis des agences de rating. L'objectif de cette approche est d'anticiper de potentiels événements de crédit avant que les agences n'officialisent leurs analyses et modifient leurs notes. Ils publient des vues fondamentales sur les émetteurs et des recommandations en termes de valeur relative pour conseiller les gérants dans la construction et le suivi quotidien du portefeuille.

2. Description des actifs utilisés (hors dérivés)

Les titres en portefeuille sont sélectionnés selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses de crédit et de marchés. A titre d'information, la gestion pourra recourir notamment à des titres bénéficiant des notations telles que décrites ci-dessous.

Instruments du marché obligataire et monétaire :

Les investissements sont réalisés jusqu'à 100% de l'actif net indifféremment sur des titres de créance privés ou publics de toutes zones géographiques (y compris les pays émergents dans la limite de 10% maximum) émis en euro.

Néanmoins, le fonds peut investir jusqu'à 50% maximum de son actif net en titres de créance libellés en devises de l'OCDE. Ces positions sont systématiquement couvertes du risque de change, toutefois, le fonds peut présenter un risque de change résiduel (maximum 2% de l'actif net).

A tout moment, le portefeuille sera constitué d'au moins 20% de titres supérieurs à 2 ans. Le Fonds peut investir dans les instruments suivants :

- Obligations :
 - obligations à taux fixe
 - obligations à taux variable - obligations indexées (inflation ...)
 - titres financiers subordonnés
 - Senior Non Preferred.

- Instruments monétaires :
 - Titres négociables à court terme
 - Titres négociables à moyen terme
 - BTF
 - BTAN
 - Euro Commercial Paper

Le fonds investit sur des titres d'émetteurs appartenant à l'univers des signatures de qualité "Investment Grade" au moment de l'acquisition, c'est à dire des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch, ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's, ou jugées équivalentes selon la société de gestion.

Si un rating est fourni par chacune des trois agences (S&P, Moody's, Fitch), alors le rating considéré est le rating médian. Si un rating est fourni par deux des trois agences, alors le rating considéré est le moins bon rating.

La dégradation d'un titre/émetteur par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres concernés, la société de gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres en portefeuille. Aussi, en cas de non cession d'un titre dont la notation aura été dégradée, le fonds pourra être amené à détenir (dans la limite de 5% maximum) des titres ayant une notation inférieure à BBB- sur l'échelle de notation de Standard & Poor's ou de Fitch ou à Baa3 sur l'échelle de notation de Moody's (titres dits à haut rendement ou « high yield »).

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Détention d'actions ou parts d'autres OPC ou fonds d'investissement

Le Fonds peut détenir jusqu'à 10% de son actif en parts ou actions d'OPC ou fonds d'investissement suivants :

- OPCVM français ou étrangers
- FIA français ou européens ou fonds d'investissement respectant les critères fixés par le Code Monétaire et Financier

Ces OPC et fonds d'investissement peuvent investir jusqu'à 10% de leur actif en OPCVM ou FIA ou fonds d'investissement. Ils peuvent être gérés par la société de gestion ou une société liée. Le profil de risque de ces OPC est compatible avec celui de l'OPCVM.

3. Description des dérivés utilisés

L'utilisation des instruments financiers à terme fait partie intégrante du processus d'investissement en raison de leurs avantages en matière de liquidité et/ou de leur rapport coût efficacité.

Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré :

Amundi AM s'appuie sur l'expertise d'Amundi Intermédiation dans le cadre d'une prestation de service quant à la sélection des contreparties.

Amundi Intermédiation propose à Amundi AM une liste indicative de contreparties, dont l'éligibilité a préalablement été validée par le Comité Risque de Crédit d'Amundi (groupe), sur les aspects de risque de contreparties.

Cette liste est validée ensuite par Amundi AM lors de comités ad-hoc, « Comités Broker ». Les Comités Broker ont pour objet :

- de suivre les volumes (courtages sur les actions et montant net pour les autres produits) par intermédiaire/contrepartie, par type d'instrument et par marché le cas échéant ;
- de se prononcer sur la qualité de la prestation de table de négociation d'Amundi Intermédiation ;
- d'effectuer la revue des courtiers et contreparties, et d'en arrêter la liste pour la période à venir. Amundi AM peut décider de restreindre la liste, ou demander de l'élargir. Toute proposition d'élargissement de la liste des contreparties par Amundi AM lors d'un comité, ou ultérieurement, est alors à nouveau soumise à l'analyse et l'approbation du Comité Risque de Crédit d'Amundi.

Les Comités Broker d'Amundi AM rassemblent les Directeurs de Gestion ou leurs représentants, les représentants de la table de négociation d'Amundi Intermédiation, un responsable des opérations, un responsable du Contrôle des Risques, ainsi qu'un responsable de la Conformité.

- Nature des marchés d'intervention :

- réglementés
- organisés
- de gré à gré

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action
- taux
- change
- crédit

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture
- exposition
- arbitrage

- Nature des instruments utilisés :

- futures : sur taux
- options : sur futures de taux
- swaps : de devises, de taux

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

- change à terme
- dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) et indice de CDS européens (Itraxx)

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- couverture du risque de taux
- couverture du risque de change
- couverture ou exposition du risque de crédit

Les swaps de taux sont utilisés pour couvrir le portefeuille face à l'évolution des taux d'intérêt.

Les futures de taux sont utilisés pour couvrir le portefeuille en fonction des différentes maturités de la courbe des taux.

Les swaps de change et les changes à terme sont utilisés pour couvrir l'exposition en devise provenant du portefeuille titres.

Le fonds peut conclure des dérivés de crédit - Credit Default Swaps (CDS) et des indices de CDS européens (Itraxx) pour se protéger contre le risque de crédit ou la défaillance d'un émetteur. L'achat de protection réduit le risque du portefeuille.

Ainsi, à l'instar de la défaillance d'un émetteur du portefeuille, celle d'un émetteur sous-jacent à un dérivé de crédit a un impact sur la valeur liquidative. Les CDS portent sur des signatures dont les notations sont en conformité avec celles décrites au point « Instruments du marché monétaire et obligataire » ci-dessus.

4. Description des titres intégrant des dérivés

- Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- action
- taux
- change
- crédit

- Nature des interventions et description de l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- couverture
- exposition
- arbitrage

- Nature des instruments utilisés :

- Obligations puttables
- Obligations callables
- EMTN
- BMTN
- Credit Linked Notes (CLN)
- Loan Participation Notes (LPN)

- Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :

- couverture générale du portefeuille de certains risques, titres
- reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- ajustement de l'exposition au marché du crédit (uniquement callable et puttable)

5. Dépôts

L'OPCVM peut effectuer des dépôts d'une durée maximale de douze mois. Ces dépôts contribuent à la réalisation de l'objectif de gestion de l'OPCVM en lui permettant de gérer la trésorerie.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

6. Emprunts d'espèces

L'OPCVM peut se trouver en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux (investissements / désinvestissements en cours, opérations de souscription/rachat), dans la limite de 10% de l'actif net.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

- Nature des opérations utilisées :
 - prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier
 - prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier

Ces opérations porteront sur les actifs éligibles au sens de la réglementation. Ces actifs sont conservés auprès du Dépositaire.

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :
 - gestion de la trésorerie : au travers de la prise en pension de titres
 - optimisation des revenus de l'OPCVM
 - contribution éventuelle à l'effet de levier de l'OPCVM

L'engagement du fonds issu des opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres est limité à 100% de l'actif.

La somme des engagements liés aux dérivés et aux opérations d'acquisition et de cession temporaire de titres est limitée à 100% de l'actif. La somme de l'exposition du portefeuille à l'ensemble des risques résultant des engagements et des positions en titres vifs n'excédera pas 100% de l'actif net.

Rémunération : Cf. paragraphe Frais et Commissions.

Récapitulatif des proportions utilisées :

<u>Typologie d'opérations</u>	<u>Prises en pension</u>	<u>Mises en pension</u>	<u>Prêts de titres</u>	<u>Emprunts de titres</u>
<u>Proportion maximum de l'actif net</u>	100%	100%	90%	20%
<u>Proportion attendue de l'actif net</u>	25%	25%	22,5%	5%

8. Informations relatives aux garanties financières (acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou aux dérivés négociés de gré à gré)

Nature des garanties financières :

Dans le cadre des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres et des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de garantie (appelé collatéral) des titres et des espèces.

Les titres reçus en garantie doivent respecter des critères définis par la société de gestion. Ils doivent être :

- liquides,
- cessibles à tout moment,
- diversifiés, dans le respect des règles d'éligibilité, d'exposition et de diversification de l'OPCVM,
- émis par un émetteur qui n'est pas une entité de la contrepartie ou de son groupe.

Pour les obligations, les titres seront en outre émis par des émetteurs localisés dans l'OCDE et de haute qualité dont la notation minimale pourrait aller de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poor's ou bénéficiant d'une notation jugée équivalente par la société de gestion. Les titres obligataires doivent avoir une échéance maximale de 50 ans.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Les critères décrits ci-dessus sont détaillés dans une politique Risques consultable sur le site internet de la société de gestion : www.amundi.com et pourront faire l'objet de modifications notamment en cas de circonstances de marché exceptionnelles.

Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres ainsi que le résultat des simulations de crises réalisées.

Réutilisation du collatéral espèces reçu :

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti en dépôts, en obligations d'Etat, en opérations de prises en pension ou en OPCVM monétaires court terme conformément à la Politique Risques de la société de gestion.

Réutilisation du collatéral titres reçu :

Non autorisé : Les titres reçus en collatéral ne pourront être vendus, réinvestis ou remis en garantie.

Profil de risque

Les principaux risques liés à la classification sont :

Risque de taux

Risque de perte de capital

Les principaux risques spécifiques liés à la gestion sont :

Risque de crédit

Les autres risques sont :

Risque de contrepartie :

Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres

Risque juridique

Risque en matière de durabilité

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Compte rendu d'activité

Décembre 2021

La vigueur et la persistance de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique (+6.8% aux Etats-Unis et +4.9% en Zone Euro fin novembre) ont conduit les banques centrales à durcir le ton et à accélérer le calendrier de normalisation de leurs politiques monétaires. Aux Etats-Unis, la Fed a annoncé une accélération du rythme du tapering : les achats de titres ne s'élèveront plus qu'à 30Mds\$ par mois à partir de janvier, et s'arrêteront en mars 2022. Les nouvelles projections de taux marquent un changement majeur par rapport aux « dots » précédents de septembre : trois hausses prévues en 2022, trois en 2023 et deux en 2024. La BCE a de son côté annoncé que les achats de titres réalisés dans le cadre du PEPP seraient progressivement réduits avant d'être interrompus en mars 2022. Elle devrait maintenir ses autres programmes d'achats d'actifs durant toute l'année 2022. Elle a en revanche exclu toute hausse de taux à court terme. Le ton globalement plus hawkish des banques centrales a conduit à une nette hausse des taux par rapport à leurs niveaux de fin novembre. Les taux à 10 ans ont augmenté de 17bps et de 11bps respectivement en Allemagne et aux États-Unis, et les courbes se sont pentifiées : l'écart entre l'obligation allemande à 30 ans et celle à 10 ans s'est élargi de 10bps en décembre. Sur le crédit, malgré les perspectives d'un désengagement progressif des Banques Centrales, les marchés ont regagné une partie du terrain perdu lors de la correction de novembre. Ils ont été soutenus par l'apaisement des craintes concernant les dommages potentiels du variant Omicron sur l'économie et par le manque d'émissions primaires. L'indice ICE BofA 1-3 ans corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est resserré de 10 bp contre l'Allemagne, effaçant ainsi la moitié de l'écartement observé en novembre. Dans ce contexte, le portefeuille affiche une performance de +3 bp sur le mois, grâce à la bonne tenue du crédit et aux couvertures taux. La vie moyenne du portefeuille est en légère augmentation, à 0.96, et la sensibilité taux reste quasi inchangée à 0.30.

Janvier 2022

Les données macro-économiques ont à nouveau surpris à la hausse en janvier, tant en Europe qu'aux Etats-Unis. Aux Etats-Unis, l'inflation sur un an s'élève à 7.3%. Pour la Zone Euro, le consensus tablait sur un net ralentissement de l'inflation, mais la décélération s'avère bien plus lente que prévu : l'inflation sur un an a atteint 5.1%, et l'inflation core 2.3%. Il en a résulté une accélération des anticipations de durcissement des politiques monétaires de part et d'autre de l'Atlantique. La Fed a ainsi admis la nécessité d'un resserrement plus rapide et plus fort de la politique monétaire pour juguler l'inflation, provoquant des ventes massives d'actifs risqués. Les marchés s'attendent désormais à 4 hausses de taux aux Etats-Unis en 2022. En Europe, bien que la BCE soit susceptible de continuer à acheter des obligations jusqu'à fin 2022, elle cessera ses achats d'obligations dans le cadre du PEPP en mars 2022, et les marchés anticipent également qu'elle pourrait devoir accélérer le calendrier de normalisation de sa politique monétaire. Ainsi la courbe des swaps €ster s'est nettement tendue à partir de la maturité 18 mois, illustrant une probabilité croissante de hausse des taux directeurs d'ici le début de l'année 2023. Le taux 10 ans allemand est quant à lui repassé au-dessus de 0 pour la première fois depuis mai 2019. Dans ce contexte de désaffection pour le fixed income, les spreads de crédit se sont écartés sur le mois de janvier : l'indice ICE BofA 1-3 ans corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est ainsi écarté de 5 bp contre l'Allemagne. Le portefeuille affiche sur le mois une performance de -6 bp, pénalisée par l'écartement des spreads de crédit et la remontée des taux sans risque. En prévision d'une poursuite de l'écartement des spreads de crédit dans les semaines à venir, nous avons procédé à un net accroissement de la poche de cash du portefeuille, qui s'élève désormais à 35%, et avons amorcé la diminution de la sensibilité crédit du portefeuille, passée de 0.94 à 0.9. Compte tenu de la vigueur et de la persistance de l'inflation en Zone Euro, nous avons en prévision de l'accroissement des tensions sur les taux, réduit significativement la sensibilité taux du portefeuille. Celle-ci s'élève à 0.25, et la totalité des titres supérieurs à 18 mois est désormais couverte du risque de taux.

Février 2022

Le mois de février a tout d'abord été marqué par des publications de chiffres macro-économiques très solides (CPI de 7.5% et 5.1% respectivement aux Etats-Unis et en Zone Euro), de nature à conforter le scénario d'un resserrement plus rapide qu'anticipé des politiques monétaires des banques centrales en Europe et aux Etats-Unis. Les taux souverains ont poursuivi leur ascension, le 10 ans US dépassant mi-février les 2% et le Bund atteignant 0.30% pour la première fois depuis 2019. L'invasion de l'Ukraine par la Russie à partir du 24 février a ensuite totalement éclipsé les considérations relatives à la normalisation des politiques monétaires. La volatilité sur les marchés obligataires a alors atteint un plus haut depuis mars 2020. Des forces contraires

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

ont agité les marchés avec d'un côté, une volonté marquée des Banques Centrales de durcir les conditions financières et de l'autre, une escalade du conflit entre l'Ukraine et la Russie faisant resurgir un risque important de stagflation. Dans ce contexte hautement incertain, les obligations d'Etat ont joué leur rôle de valeur refuge. Le taux 10 ans US est repassé sous la barre des 2% pour finir le mois à 1.82% et le taux 10 ans allemand s'est rapproché du seuil des 0% à 0.12%. Les courbes se sont par ailleurs globalement pentifiées en Europe, les papiers d'Etat courts devenant particulièrement recherchés et chers. Dans ce contexte de hausse marquée de l'aversion au risque, les spreads de crédit se sont violemment écartés sur le mois de février : l'indice ICE BofA 1-3 ans corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est ainsi écarté de près de 50 bp contre Allemagne pour atteindre 120 bp, soit un niveau proche de celui observé en juin 2020. Le portefeuille affiche sur le mois une performance de -25 bp, pénalisé par l'écartement des spreads de crédit. En prévision d'une poursuite de l'écartement des spreads de crédit dans les semaines à venir, nous conservons un niveau très élevé de cash dans le portefeuille. Celui-ci s'élevait à 32.2% en fin de mois. La sensibilité crédit du portefeuille poursuit sa baisse, à 0.88 contre 0.94 fin décembre. Nous avons par ailleurs, compte tenu de la vigueur et de la persistance de l'inflation en Zone Euro, poursuivi la diminution de la sensibilité taux du portefeuille, passée de 0.25 à 0.21 sur le mois de février. Tous les titres de maturité supérieure à 18 mois sont couverts du risque de taux.

Mars 2022

Sur les marchés obligataires, la balance a clairement penché en mars du côté de la remontée des taux. Les chiffres d'inflation de part et d'autre de l'Atlantique n'en finissent pas de surprendre à la hausse, renforçant la pression à la normalisation des politiques monétaires pour limiter les risques de désancrage des anticipations d'inflation. Aux Etats-Unis, face aux tensions sur le marché de l'emploi et à une inflation atteignant 7,9% en février, la Fed a remonté ses taux de 25bp et a laissé entendre que des hausses de 50bp étaient envisagées pour les prochaines réunions du FOMC. En zone Euro, la progression des prix a atteint 7,5% en mars (estimé) amenant la BCE à réduire plus rapidement que prévu ses achats de titres. Le programme APP augmenté à 40 Mds€ en avril pour prendre le relais de la fin du PEPP, diminuera à 30 Mds€ en mai et 20 Mds€ en juin. Il pourrait se terminer dès juillet ouvrant la porte à une première hausse des taux dès l'automne. Ainsi le regain d'appétit pour les actifs sans risque encore observé en début de mois sous l'effet du conflit russo-ukrainien a rapidement laissé la place à une envolée des taux sans risque. Le 10 ans allemand a ainsi clôturé à +0.54%, après avoir atteint un point bas à -0.10% le 4 mars. De même le 2 ans allemand a fait une incursion en territoire positif le 30 mars (avant de clôturer à -0.07% le 31 mars), après un point bas à -0.78% le 7 mars. Le reflux de l'aversion au risque a conduit à un net resserrement des spreads de crédit : l'indice ICE BofA 1-3 ans corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est ainsi resserré sur le mois d'environ 20 bp contre Allemagne pour atteindre 100 bp. L'indice a donc retracé sur le mois de mars plus de la moitié de l'écartement observé entre début février 2022 et le point haut de 135 atteint le 8 mars 2022. Le portefeuille affiche sur le mois une performance de +4 bp, tirée par le resserrement des spreads de crédit et les couvertures taux. Le niveau de cash dans le portefeuille est en baisse, à 29% contre 32% fin février. De nombreuses entreprises sont en effet revenues à l'émission sur le marché des TCN, ce qui nous a permis de recharger le portefeuille sur des maturités courtes (inférieures à 3 mois) à des niveaux attractifs, très supérieurs au taux de la facilité de dépôt de la BCE. Les TCN représentaient en fin de mois 7% de l'encours du fonds. En parallèle nous avons également participé à plusieurs émissions primaires, de nombreux émetteurs s'étant présentés aux investisseurs sur des maturités inférieures à 5 ans. Sur les maturités 2-3 ans, le rendement des titres entrés en portefeuille est généralement supérieur à 1%. Nous maintenons un biais prudent sur la duration du portefeuille, compte tenu de la vigueur et de la persistance de l'inflation en Zone Euro : la sensibilité taux du portefeuille s'établissait ainsi à 0.17 fin mars, contre 0.21 fin février et 0.25 fin janvier. Tous les titres de maturité supérieure à 18 mois sont couverts du risque de taux.

Avril 2022

L'inflation a atteint +7,5% en glissement annuel en zone Euro et +8,5% aux Etats-Unis. Ce niveau élevé et persistant d'inflation met les banques centrales sous pression en dépit des incertitudes pesant sur la croissance. Ainsi la FED devrait réduire rapidement la taille de son bilan (9 000 milliards de dollars), et Jerome Powell a envoyé des signaux clairs indiquant que la Fed était prête à relever son taux directeur de 50 points de base lors du FOMC du mois de mai. De son côté, la BCE a confirmé le séquençage de la normalisation de sa politique monétaire, la première hausse de taux ne devant intervenir qu'après la fin de ses programmes d'achats de titres, ceux-ci devant théoriquement prendre fin au 3ème trimestre 2022. Dans le même temps, les signes d'un ralentissement de la croissance se multiplient : le PIB au premier trimestre a progressé de

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

seulement 0,3% en zone Euro et s'est inscrit en repli de 1.4% aux Etats-Unis. L'attitude de plus en plus hawkish des banques centrales et les incertitudes pesant sur les approvisionnements en énergie du fait de la guerre en Ukraine, ont alimenté les craintes sur la santé des entreprises européennes, malgré la publication de résultats financiers encourageants. Les spreads de crédit se sont ainsi sensiblement écartés sur le mois d'avril : l'indice ICE BofA 1-3 ans corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est écarté de près de 20 bp contre Allemagne pour atteindre 114 bp, soit un niveau proche de celui observé au moment de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Le portefeuille affiche sur le mois une performance de -16 bp, qui provient essentiellement de l'écartement des spreads de crédit. Le niveau de cash dans le portefeuille est en baisse, à 26% contre 32% fin février. Nous continuons en effet à investir sur des TCN de maturités très courtes, inférieures à 3 mois, à des niveaux attractifs, très supérieurs au taux de la facilité de dépôt de la BCE. Les TCN représentaient en fin de mois 11% de l'encours du fonds contre 7% le mois précédent. En parallèle nous avons également participé à plusieurs émissions primaires, les émetteurs continuant à rechercher des financements sur des maturités inférieures à 3 ans. Sur les maturités 2-3 ans, le rendement des titres entrés en portefeuille est généralement largement supérieur à 1%. Nous avons renforcé le biais prudent sur la sensibilité du portefeuille, compte tenu de la vigueur et de la persistance de l'inflation en Zone Euro : la sensibilité taux du portefeuille s'établissait ainsi à 0.15 fin avril, contre 0.19 fin mars et 0.25 fin janvier. Tous les titres de maturité supérieure à 15 mois sont couverts du risque de taux.

Mai 2022

L'inflation a atteint un record historique en mai dans la zone euro (+8,1% contre 7,4% en avril), ce qui renforce un peu plus la probabilité que la BCE relève ses taux directeurs dès le mois de juillet. La FED a de son côté à nouveau relevé ses taux de 50 bp en mai. Elle a également annoncé le début du resserrement quantitatif pour le 1er juin, donnant la priorité à la lutte contre l'inflation au détriment du soutien à la croissance. En conséquence, sur le mois les taux ont progressé à 1,13% pour le 10 ans Allemand (+17bps), à 1,67% pour le 10 ans Français (+16bps) et à 3,10% pour le 10 ans Italie (+24bps). Le marché du crédit a été volatil en mai, les investisseurs s'inquiétant de l'impact sur l'économie mondiale de la guerre en cours en Ukraine et des politiques zéro-covid en Chine, dans un contexte de resserrement monétaire. Les spreads de crédit se sont ainsi sensiblement écartés sur le mois de mai : l'indice ICE BofA 1-3 ans corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est écarté de 17 bp contre Allemagne sur les 10 premiers jours du mois de mai, atteignant 130 bp, soit un niveau très proche du pic de 135 bp observé le 7 mars 2022, quelques jours après le début de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Dans la deuxième quinzaine, les spreads de crédit ont regagné une partie du terrain perdu dans le sillage de l'amélioration du sentiment de marché, pour terminer à 121 bp. Le portefeuille affiche sur le mois une performance de -6 bp, qui provient essentiellement de l'écartement des spreads de crédit. Le niveau de cash dans le portefeuille est en baisse, à 22% contre 26% fin avril. Nous continuons en effet à investir une partie de la liquidité sur des TCN de maturité 1 mois, à des niveaux attractifs, très supérieurs au taux de la facilité de dépôt de la BCE. Les TCN représentaient en fin de mois près de 14% de l'encours du fonds contre 11% le mois précédent. En parallèle nous avons également participé à plusieurs émissions primaires, les émetteurs continuant à rechercher des financements sur des maturités inférieures à 3 ans. Nous avons renforcé le biais prudent sur la sensibilité du portefeuille, compte tenu de la vigueur et de la persistance de l'inflation en Zone Euro : la sensibilité taux du portefeuille s'établissait ainsi à 0.14 fin mai, contre 0.19 fin mars et 0.25 fin janvier. Tous les titres de maturité supérieure à 15 mois sont couverts du risque de taux.

Juin 2022

Les investisseurs se sont montrés au mois de juin préoccupés successivement par l'inflation, puis par les risques qu'un resserrement monétaire violent pourrait faire peser sur la croissance. Il en a résulté une volatilité particulièrement élevée sur les taux. La publication de chiffres d'inflation en forte hausse en Zone Euro pour le mois de mai (8.1% en rythme annuel après 7.4% en avril) a conduit la BCE à accélérer le calendrier de normalisation de sa politique monétaire. Ainsi Christine Lagarde a confirmé que la BCE cesserait ses achats de titres dans le cadre du programme APP le 30 juin. Elle a annoncé qu'une augmentation de 25 bps du taux de la facilité de dépôt de la BCE aurait lieu dans la foulée en juillet, et serait suivie probablement d'une autre hausse de 50 bps en septembre sauf amélioration rapide des perspectives d'inflation. Du côté de la FED, Jérôme Powell a annoncé le 15 juin une augmentation de ses taux directeurs de 75 bps soit la plus forte hausse depuis 1994. Le volontarisme dans la lutte contre l'inflation affiché par les banques centrales a conduit à une réévaluation brutale des perspectives de croissance et à une forte baisse des rendements des taux souverains, par rapport au pic atteint mi-juin : le 10 ans allemand après avoir atteint 1.77% le 21 juin s'est

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

replié pour terminer le mois à 1.33%, tandis que le 2 ans passait entre le 14 et le 30 juin de 1.23% à 0.65%. Au niveau macroéconomique, la baisse de confiance des consommateurs, la faiblesse des indices PMI et la lecture finale du PIB américain du premier trimestre 2022, qui, à -1,6%, a révélé une contraction plus prononcée que prévu initialement, ont confirmé que les économies américaines et européennes risquent de souffrir du cycle de hausses de taux rapides en cours. Dans ce contexte, les spreads de crédit se sont nettement écartés sur le mois de mai. L'indice ICE BofA 1-3 ans corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est écarté de 55 bp contre Allemagne, atteignant 175 bp, soit un niveau qui n'avait plus été atteint depuis mai 2020. Le portefeuille affiche sur le mois une performance de -41 bp, qui provient essentiellement de l'écartement des spreads de crédit. La sensibilité crédit du portefeuille reste stable, à 0.86. Le niveau de cash dans le portefeuille est en baisse, à 20% contre 22% fin mai. Nous continuons en effet à optimiser la liquidité en l'investissant partiellement sur des TCN de maturité 1 mois, à des niveaux attractifs, très supérieurs au taux de la facilité de dépôt de la BCE. Les TCN représentaient en fin de mois environ 10% de l'encours du fonds. Nous avons encore renforcé le biais prudent sur la sensibilité du portefeuille, compte tenu de la vigueur et de la persistance de l'inflation en Zone Euro : la sensibilité taux du portefeuille s'établissait ainsi à 0.11 fin juin, contre 0.19 fin mars et 0.25 fin janvier.

Juillet 2022

L'incertitude sur les marchés persiste alors que le risque de stagflation augmente. L'inflation reste très élevée, largement au-dessus des objectifs des banques centrales en raison de l'augmentation des prix des produits de base, des goulots d'étranglement au niveau de l'offre et des pressions salariales, tandis que les indicateurs avancés de l'activité fléchissent. Les banques centrales poursuivent leurs cycles de hausse des taux pour tenter de juguler l'inflation. L'inflation en zone euro est passée de 8,6% en juin à 8,9% sur le mois. Parmi les grandes économies, l'Allemagne a été le pays le moins performant, avec une croissance nulle au deuxième trimestre. La France a renoué avec la croissance avec une activité de 0,5%, après une contraction de 0,2% au premier trimestre. Le PIB de l'Italie a augmenté de 1%, celui de l'Espagne de 1,1%, la demande intérieure étant le principal moteur de sa croissance. Enfin, l'économie aux États-Unis s'est de nouveau contractée au deuxième trimestre de -0,9% en rythme trimestriel annualisé (-1,6% au premier trimestre), configurant ainsi une récession dite technique. En réponse à ce panorama économique, les banques centrales maintiennent leur ton « hawkish » ayant pour objectif principal de réduire le niveau de l'inflation. La BCE a frappé fort en relevant ses taux directeurs de 50 points de base, ramenant ainsi le taux de dépôt de -0,5% à zéro. Elle a également annoncé la création d'un nouvel outil anti-fragmentation. Le TPI (Transmission Protection Instrument) devrait assurer une transmission équitable de la politique monétaire dans toutes les juridictions de la zone euro. La Fed continue dans sa logique pour freiner l'inflation. Elle a relevé de 75 points de base ses taux directeurs lors du FOMC de juillet, c'est la deuxième hausse consécutive de cette ampleur, portant la fourchette cible à 2,25-2,5%. La Fed reste focalisée sur la lutte contre l'inflation et est déterminée à continuer de relever les taux pour ralentir la demande. La Fed est davantage préoccupée par le désancrage des anticipations d'inflation que par les risques de baisse pesant sur la croissance. En effet, les pressions sur les prix se propagent dans de plus en plus de secteurs et le marché du travail américain reste solide. Dans ce contexte, le taux 10 ans US termine le mois à 2,65% (en baisse de 36 bps), tandis que le 10 ans allemand s'établit à 0,81%, soit -50bps par rapport à fin juin. Le spread BTP/Bund atteint 219bps, en hausse de +29bps. Il a atteint un pic à 237bps lors de la démission du Premier ministre Draghi, entraînant un vote de confiance clivant et serré où les partis centre-droits s'étaient abstenus de voter, mettant ainsi les projecteurs sur la crise du gouvernement italien. Le marché du crédit profite pour sa part d'un fort resserrement illustré par l'évolution de l'indice « ICE BofA 1-3 Year Euro Corporate », qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, qui voit son spread baisser de 21 contre l'Allemagne. Le portefeuille affiche sur le mois une performance de 34 bp, qui provient essentiellement du resserrement des spreads de crédit. La sensibilité crédit du portefeuille reste stable, à 0.81. Le niveau de cash dans le portefeuille est en hausse, à 29% contre 20% fin juin. Nous avons en effet préféré laisser gonfler les poches de cash en juillet, en ne rollant pas certains TCN, afin d'investir post réunion BCE pour profiter de niveaux intégrant la hausse de taux prévue pour la réunion du 8 septembre. A fin juillet, le niveau moyen de TCN corporate de maturité 1 mois était de +0.20%. Les TCN, essentiellement sur des maturités de 1 mois, représentaient en fin de mois 5% du portefeuille. Les positions détenues fin juin sur le souverain italien ont été vendues. Nous avons encore renforcé le biais prudent sur la sensibilité du portefeuille, compte tenu de la vigueur et de la persistance de l'inflation en Zone Euro : la sensibilité taux du portefeuille s'établissait ainsi à 0.11 fin juillet, contre 0.19 fin mars et 0.25 fin janvier.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Août 2022

Le scénario redouté d'une baisse de la croissance et d'une hausse concomitante de l'inflation a pris de l'épaisseur en août. L'indice PMI manufacturier de la zone euro a surpris à la baisse, atteignant 49.6, confirmant la décélération de l'activité. L'Allemagne souffre particulièrement, alors que les économies reposant davantage sur les services ou le tourisme, comme la France, l'Espagne ou l'Italie, ont mieux résisté, comme le montrent les chiffres du PIB du deuxième trimestre (+1% par rapport au trimestre précédent en Italie ou en Espagne). En parallèle, l'indice des prix à la consommation dans la zone euro a atteint un niveau record de 9,1% en août, le plus haut niveau depuis la création de l'euro. L'inflation sous-jacente a atteint 4,3%, contre 4% en juillet. En Allemagne, l'inflation a atteint son plus haut niveau en 40 ans, à 8,8%, sous l'effet de la flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Les prix du gaz et de l'électricité poursuivent leur tendance à la hausse en Europe, atteignant des niveaux record. La Fed comme la BCE ont confirmé qu'elles privilégieraient la lutte contre l'inflation via des hausses de taux (et la poursuite de la réduction de son bilan pour la Fed), quitte à affaiblir la croissance économique. La BCE semble vouloir accélérer le rythme des hausses de taux d'intérêt face à la hausse de l'inflation : les commentaires récents des membres du conseil des gouverneurs indiquent qu'une hausse de 50bp est quasiment acquise pour le 8 septembre et qu'une hausse de 75bp devient de plus en plus probable. À l'instar de la FED, la BCE préfère agir rapidement et avec force pour éviter un cycle de hausse des taux plus tardif qui serait plus dommageable pour la croissance. Dans ce contexte, le 10 ans allemand a terminé le mois à 1.54% (en hausse de 72 bp sur le mois), et le 2 ans à 1.2% (en hausse de 92 bp). Dans le même temps, compte tenu de l'accroissement des incertitudes économiques et politiques en Italie, le spread BTP/Bund a terminé le mois à 233bp, en hausse de +24bp. Le marché du crédit a été négativement impacté par la publication de données macroéconomiques confirmant le ralentissement de la croissance sur fond de flambée du prix du gaz en Europe et de perspectives de politiques monétaires plus restrictives. Les spreads de crédit se sont ainsi sensiblement écartés en août : l'indice ICE BofA 1-3 ans corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est écarté de près de 10 bp contre Allemagne sur le mois. Le portefeuille affiche en août une performance de -6 bp, qui provient essentiellement de l'écartement des spreads de crédit. La sensibilité crédit du portefeuille est en baisse, à 0.75 année. Le repricing du marché du crédit pourrait en effet se poursuivre, sous l'effet conjugué d'émissions primaires abondantes et d'une demande en repli par rapport au premier semestre du fait de l'arrêt des programmes d'achats de la BCE. La poche de cash est en hausse, ce qui nous permettra de participer aux émissions primaires éligibles au fonds. Les TCN représentent 6% du portefeuille, proportion quasi inchangée par rapport au mois précédent. Nous avons légèrement accru l'exposition aux obligations à taux variable, rendues plus attractives dans un contexte de hausse de taux. Pour les titres à taux fixe, l'impact de la hausse des taux est neutralisé par la faible sensibilité taux du portefeuille, qui s'établit à 0.08 fin août.

Septembre 2022

La FED et la BCE réaffirment mois après mois leur volonté de combattre l'inflation, quitte à ce que les hausses de taux conduisent à un ralentissement significatif de la croissance. L'inflation globale a atteint le niveau record de 10% en septembre en Zone Euro, tandis que l'inflation sous-jacente atteignait 4,8%, contre 4,3% en août. Compte tenu de ces niveaux historiquement élevés, les membres de la BCE ont évoqué à plusieurs reprises la nécessité de "concentrer" les hausses de taux et de "normaliser" rapidement les taux directeurs. La BCE a ainsi relevé ses taux directeurs de 75 points de base en septembre. Comme prévu, le FOMC a de son côté procédé à une troisième hausse consécutive de 75 points de base, portant le taux des Fed funds à 3,25%. Les taux souverains se sont logiquement tendus, le 10 ans américain a terminé le mois à 3,8% (en hausse de 56bps sur le mois), tandis que le Bund a terminé le mois à près de 2,10%, soit +55bps par rapport à août. Les spreads de crédit se sont nettement écartés sur le mois, sous l'effet conjugué de politiques monétaires plus restrictives et de l'accroissement des incertitudes sur le front de la dynamique de croissance. L'indice ICE BofA 1-3 ans corp €, qui est un bon proxy de l'univers d'investissement du fonds, s'est écarté d'environ 30 bp contre Allemagne sur le mois. Le portefeuille affiche en septembre une performance de -24 bp, sous l'effet de l'écartement des spreads de crédit, qui a impacté l'ensemble des titres. La sensibilité crédit du portefeuille est en baisse, à 0.72 année. La part des TCN est passée sur le mois de 6 à 13%. Ces investissements ont permis d'améliorer le rendement du portefeuille, sans accroître la sensibilité crédit, dans la mesure où les maturités retenues sont comprises entre 1 semaine et 1 mois. Nous continuons dans nos investissements à privilégier également les obligations à taux variable, rendues plus attractives dans un contexte de hausse de taux. Pour les titres à taux fixe, l'impact de la hausse des taux est neutralisé par la faible sensibilité taux du portefeuille, qui s'établit à 0.06 fin septembre.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Octobre 2022

Les banques centrales restent préoccupées par le risque de désancrage des anticipations d'inflation, mais aussi par les risques de baisse de la croissance. L'inflation en Zone Euro a atteint un niveau record de 10,7% en octobre, supérieur aux prévisions des enquêtes (10,3%) et au chiffre du mois de septembre (9,9%). L'inflation de base a augmenté à 5%, contre 4,8% le mois précédent. La BCE a comme attendu augmenté ses taux directeurs de 75 points de base et a réitéré son engagement à lutter fermement contre l'inflation. L'inflation reste "beaucoup trop élevée" et "restera au-dessus de l'objectif pendant une période prolongée". Toutefois, la BCE semble préoccupée par l'évolution de la croissance et s'attend à un nouvel affaiblissement de l'activité économique. La nouvelle communication laisse entrevoir des hausses de taux moins agressives pour les prochaines réunions. Lors de sa prochaine réunion qui se tiendra la première semaine de novembre, le FOMC devrait de son côté relever les taux de 75 points de base pour la quatrième fois consécutive, pour les porter dans une fourchette de 3,75% à 4%, le niveau le plus élevé depuis 2008. Toutefois, les investisseurs s'attendent à un ralentissement des hausses de taux pour les mois à venir. Dans ce contexte, le 10 ans américain a terminé le mois à 4,04% (en hausse de 22 pb sur le mois), tandis que le Bund a terminé le mois à près de 2,13%, soit +3 pb par rapport à septembre, et le Schatz à 1.93, en hausse de 17 bp sur le mois. Le spread BTP/Bund a terminé le mois à 214 pb, en baisse de 25 bp. Les spreads de crédit ont enregistré une volatilité moindre qu'en septembre. L'annonce d'une inflation américaine plus élevée que prévu pour le mois de septembre a dans un premier temps poussé les spreads à leur niveau le plus élevé de l'année (201 bp pour le spread de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp € contre Allemagne). Puis le sentiment des investisseurs s'est amélioré au cours de la seconde moitié du mois grâce à l'espoir d'une inflexion de la politique monétaire restrictive de la Fed vers un éventuel « pivot dovish ». Les spreads de crédit se sont finalement resserrés sur le mois, l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp € clôturant à 190 bp fin octobre. Le portefeuille affiche en octobre une performance de +1 bp, sous l'effet du léger resserrement des spreads de crédit. La sensibilité crédit du portefeuille est stable, à 0.72 année. La part des TCN est stable également, proche de 12%. Ces investissements ont permis d'améliorer le rendement du portefeuille, sans accroître la sensibilité crédit, dans la mesure où les maturités retenues sont comprises entre 1 semaine et 1 mois. Nous continuons dans nos investissements à privilégier également les obligations à taux variable (3.88% du portefeuille), rendues plus attractives dans un contexte de hausse de taux. Pour les titres à taux fixe, l'impact de la hausse des taux est neutralisé par la faible sensibilité taux du portefeuille, qui s'établit à 0.06 fin octobre.

Novembre 2022

Le mois de novembre a été marqué par un léger recul de l'inflation en Zone Euro, à 10% en novembre en rythme annuel contre 10.7% en octobre. Aux Etats-Unis l'indice des prix à la consommation a également baissé en rythme annuel, passant de 8.2% à 7.7%. Ces chiffres ont laissé entrevoir aux investisseurs la possibilité que le pic d'inflation ait été atteint de part et d'autre de l'Atlantique. Ils ont également ravivé le débat au sein du conseil des gouverneurs de la BCE sur l'ampleur de la prochaine hausse des taux directeurs. M. Powell a de son côté laissé entendre que la FED pourrait ralentir le rythme des hausses de taux lors des prochains FOMC. Par ailleurs, si le marché de l'emploi reste solide aux Etats-Unis (263 000 créations d'emplois contre 200 000 attendus en novembre), les enquêtes pointent vers un tassement de l'activité en Zone Euro : les PMI Composite sont ainsi passés sous le seuil des 50 points dans quasiment tous les pays. Ce panorama a conduit à une inversion de la courbe allemande, avec une hausse des taux courts, et un repli des taux longs. Le 2 ans allemand est passé de 1.92% fin octobre à 2.11% fin novembre (+19 bp), tandis que sur la même période, le 10 ans allemand passait de 2.14% à 1.92% (-22 bp). L'espoir que les politiques monétaires des banques centrales soient moins restrictives dans les mois à venir a efficacement soutenu le marché du crédit : le spread vs Allemagne de l'indice ICE Bofa 1-3 ans Corp € est ainsi passé sur le mois de 189 à 154 bp. Dans ce contexte, le portefeuille affiche en novembre une performance de +38 bp, sous l'effet principalement du resserrement des spreads de crédit. La sensibilité crédit du portefeuille s'est inscrite en hausse sur le mois, passant de 0.72 à 0.89 année. Nous avons profité dès le début du mois du momentum de marché favorable pour investir sur des titres obligataires présentant à la fois une qualité de crédit élevée et un rendement attractif. Nous conservons en revanche une sensibilité taux symbolique, de l'ordre de 0.10, dans la mesure où le cycle de hausses de taux est loin d'être terminé.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - E (C) en devise EUR : -0,53% / -1,15% avec une Tracking Error de 0,30%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - I (C) en devise EUR : -0,45% / -1,15% avec une Tracking Error de 0,30%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - M (C) en devise EUR : -0,41% / -1,15% avec une Tracking Error de 0,33%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - O en devise EUR : -0,19% / -1,15% avec une Tracking Error de 0,40%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - P (C) en devise EUR : -0,59% / -1,15% avec une Tracking Error de 0,33%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - PERI (C) en devise EUR : -0,52% / -1,15% avec une Tracking Error de 0,30%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - PM (C) en devise EUR : -0,68% / -1,15% avec une Tracking Error de 0,34%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - R (C) en devise EUR : -0,53% / -1,15% avec une Tracking Error de 0,30%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - R3 (C) en devise EUR : -0,41% / -1,15% avec une Tracking Error de 0,32%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - S (C) en devise EUR : -0,45% / -1,15% avec une Tracking Error de 0,30%
- Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI - U (C) en devise EUR : -0,48% / -1,15% avec une Tracking Error de 0,32%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ALLEMAGNE 0.5% 15/02/25	450 405 260,00	437 280 760,00
BUNDSOBLIGATION ZCP 18-10-24	408 039 390,00	402 056 620,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI I2	350 351 789,01	365 898 398,67
ALLEMAGNE 1.0% 15-08-24	321 057 070,00	323 350 364,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I2	119 663 207,56	301 006 932,80
BUNDESSCHATZANWEISUNGEN 0.4% 13-09-24	192 084 370,00	189 453 510,00
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART I2-C	224 295 284,29	138 162 621,69
CCTS 0 06/15/22	128 154 160,00	128 113 600,00
BFT AUREUS ISR ZC	180 474 373,99	63 810 129,75
ENBW INTERNATIONAL FINANCE BV 090522 FIX	90 011 626,50	90 000 000,00

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/11/2022
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI E-C	
Frais de gestion variables acquis	137 897,70
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,122
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	71 058,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,056
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I3-EUR-C	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I-C	
Frais de gestion variables acquis	8 944 283,62
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,145
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	2 966 046,95
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,044
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M-C	
Frais de gestion variables acquis	495 759,11
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,10
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	104 247,86
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,028
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI O-C/D	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI P-C	
Frais de gestion variables acquis	39 358,82
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,108
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	4 270,66
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,012
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PERI-C	
Frais de gestion variables acquis	1 039,34
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,126
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	27,67
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,004

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Information sur les commissions de surperformance (En EUR)

	30/11/2022
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PM-C	
Frais de gestion variables acquis	5,93
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,079
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C	
Frais de gestion variables acquis	65 877,55
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,185
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	10 747,56
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,026
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R-C	
Frais de gestion variables acquis	7 291,82
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,108
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	103 066,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,111
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI S-C	
Frais de gestion variables acquis	5,69
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,073
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI U-C	
Frais de gestion variables acquis	4 495,30
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (1)	0,152
Frais de gestion variables acquis (dus aux rachats)	43 379,48
Pourcentage de frais de gestion variables acquis (dus aux rachats) (2)	0,104

(1) par rapport à l'actif net de l'arrêté comptable

(2) par rapport à l'actif net moyen

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 549 041 110,20

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions : 549 041 110,20
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 3 426 701 089,85

- o Change à terme : 3 531 089,85
- o Future : 160 170 000,00
- o Options :
- o Swap : 3 263 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) CREDIT AGRICOLE CIB LA BANQUE POSTALE	BNP PARIBAS FRANCE BOFA SECURITIES EUROPE S.A. - BOFAFRP3 CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG CREDIT AGRICOLE CIB GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE HSBC FRANCE EX CCF J.P.MORGAN AG FRANCFORT SOCIETE GENERALE SA UBS EUROPE SE

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	552 278 771,09
. OPCVM	
. Espèces (*)	55 040,58
Total	552 333 811,67
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	112 340 000,00
Total	112 340 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	1 597 551,88
. Autres revenus	
Total des revenus	1 597 551,88
. Frais opérationnels directs	518 779,65
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	518 779,65

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant				
% de l'Actif Net*				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				549 041 110,20	
% de l'Actif Net				7,95%	

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

BANCO SANTANDER TOTTA, SA PORTUGAL				190 885 392,03	
DIAGEO FINANCE PLC ROYAUME-UNI				43 766 481,53	
UNICREDIT SPA ITALIE				41 853 567,96	
VOLKSWAGEN INTERNATIONAL FINANCE NV PAYS-BAS				34 725 198,88	
ELECTRICITE DE FRANCE EDF FRANCE				28 139 981,37	
CONTI GUMMI FINANCE BV PAYS-BAS				22 254 066,22	
UNILEVER FINANCE NETHERLANDS BV PAYS-BAS				19 507 496,68	
THALES SA FRANCE				17 148 108,80	
CONTINENTAL AG ALLEMAGNE				15 975 604,48	
BOOKING HOLDINGS INC ETATS-UNIS				14 894 495,93	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA (MADRID) ESPAGNE				327 456 450,00	
LA BANQUE POSTALE FRANCE				150 826 000,00	
CREDIT AGRICOLE CIB FRANCE				70 758 660,20	

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions					
- Obligations				552 278 771,09	
- OPC					
- TCN					
- Cash					
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro				552 278 771,09	

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X	
Contrepartie centrale					
Bilatéraux	X			X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an				10 163 246,30	
Plus d'1 an				429 285 765,96	
Ouvertes				112 829 758,83	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine			34 044 950,00	
1 semaine à 1 mois			221 584 660,20	
1 à 3 mois			293 411 500,00	
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank				
Titres			552 278 771,09	
Cash				

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus				
- OPC			1 473 664,04	
- Gestionnaire				
- Tiers				
Coûts				
- OPC			419 775,47	
- Gestionnaire				
- Tiers				

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 18 février 2022 Modification CACEIS BANK, Société Anonyme Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge, RCS Nanterre 692 024 722 Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1er avril 2005.

Le 18 février 2022 Modification CACEIS Fund Administration, Société Anonyme Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge CACEIS Fund Administration est l'entité du groupe Crédit Agricole spécialisée sur les fonctions de gestion administrative et comptable des OPC pour une clientèle interne et externe au groupe. A ce titre, CACEIS Fund Administration a été désignée par Amundi Asset Management, en qualité de gestionnaire comptable par délégation pour la valorisation et l'administration comptable de l'OPC.

Le 18 février 2022 Ajout Considérations sur la fiscalité américaine Le dispositif "Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)" de la loi américaine HIRE « Hire Incentive to Restore Employment » exige que les institutions financières non américaines (établissement financier étranger ou « FFI ») communique à l' « IRS » (l'administration fiscale américaine) les renseignements financiers relatifs aux actifs détenus par des Ressortissants fiscaux américains(*) en dehors des États-Unis. Conformément à la réglementation FATCA, les titres américains détenus par toute institution financière qui n'adhère pas ou qualifiée non conforme au dispositif de la loi FATCA sera soumise à une retenue à la source de 30% sur (i) certaines sources de revenus américains, et (ii) les produits bruts issus de la vente ou de la cession d'actifs américains. L'OPC relève du champ d'application de FATCA et à ce titre pourra demander aux porteurs de parts certaines informations rendues obligatoires. Les États-Unis ont conclu un accord intergouvernemental pour la mise en œuvre de la loi FATCA avec plusieurs gouvernements. À cet égard, le gouvernement Français et Américain ont signé un accord intergouvernemental (« IGA »). L'OPC respecte « le modèle 1 d'IGA » conclu entre la France et les États-Unis d'Amérique. L'OPC ne s'attend à être soumis à une retenue à la source FATCA. La loi FATCA exige que l'OPC collecte certaines informations sur l'identité (y compris les détails du droit de propriété, de détention et de distribution) des titulaires des comptes qui sont des résidents fiscaux américains, des entités contrôlant des résidents fiscaux américains et des résidents fiscaux non américains qui ne se conforment pas aux dispositions FATCA ou qui ne fournissent pas toute information exacte, complète et précise requise en vertu de l'accord intergouvernemental « IGA ». A cet égard, chaque porteur de part potentiel s'engage à fournir toute information demandée (y compris, sans toutefois s'y limiter, son numéro GIIN) par l'OPC, son entité déléguée ou le commercialisateur. Les porteurs de parts potentiels informeront immédiatement par écrit l'OPC, son entité déléguée ou le commercialisateur de tout changement de circonstances dans leur statut FATCA ou de leur numéro GIIN. En vertu de l'IGA, ces informations doivent être communiquées aux autorités fiscales Françaises, qui peuvent à leur tour les partager avec l'IRS ou avec d'autres autorités fiscales. Les investisseurs qui n'auraient pas documenté leur statut FATCA de manière adéquate ou qui auraient refusé de communiquer leur statut FATCA ou les informations nécessaires dans les délais requis, pourraient être qualifiés de « récalcitrants » et faire l'objet d'une déclaration de la part de l'OPC ou leur société de gestion aux autorités fiscales ou gouvernementales compétentes. Afin d'éviter les impacts potentiels résultant du mécanisme « Foreign Passthru Payment : paiement intermédiaire étranger » et empêcher toute retenue à la source sur de tels paiements, l'OPC ou son entité déléguée se réserve le droit d'interdire toute souscription dans l'OPC ou la vente des parts ou actions à toute FFI Non-participante « NPFFI(*) » notamment chaque fois qu'une telle interdiction est considérée légitime et justifiée par la protection des intérêts généraux des investisseurs dans l'OPC. L'OPC et son représentant légal, le dépositaire de l'OPC ainsi que l'agent de transfert se réservent le droit, de manière discrétionnaire, de prévenir ou remédier à l'acquisition et/ou à la détention directe ou indirecte de parts ou d'actions de l'OPC par tout investisseur qui serait en violation des lois et réglementations applicables, ou lorsque la présence de ce dernier dans l'OPC pourrait entraîner des conséquences préjudiciables pour l'OPC ou pour d'autres investisseurs, y compris, mais sans s'y limiter, les sanctions FATCA. A cette fin, l'OPC pourrait procéder au rejet de toute souscription ou exiger le rachat forcé des parts ou actions de l'OPC conformément aux conditions énoncées dans le règlement ou les statuts de l'OPC(*). La loi FATCA est relativement nouvelle et sa mise en œuvre est en cours de développement. Bien que les informations ci-dessus résument la compréhension actuelle de la société de gestion, cette compréhension pourrait être incorrecte, ou la manière dont FATCA est mise en œuvre pourrait changer de manière à soumettre certains ou tous les investisseurs au prélèvement à la source de 30 %. Les présentes dispositions ne valent ni analyse complète de toutes les règles et considérations fiscales ni conseil fiscal, et ne sauraient être considérées comme une liste complète de tous les risques fiscaux potentiels inhérents à la souscription ou à la détention de parts du FCP. Tout investisseur devra consulter son conseil habituel sur la fiscalité et les

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

conséquences potentielles de la souscription, la détention ou le rachat de parts ou d'actions en application des lois auxquelles l'investisseur pourrait être soumis, et notamment l'application du régime de déclaration ou de retenue à la source au titre de FATCA concernant ses investissements dans l'OPC. Echange automatique d'informations fiscales (réglementation CRS) : La France a signé des accords multilatéraux en matière d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, sur la base des « Normes Commune de Déclaration » («NCD/CRS») telles qu'adoptées par l'Organisation de Coopération et de Développement Economique («OCDE»). Selon la loi relative à CRS, l'OPC ou la société de gestion doit fournir aux autorités fiscales locales certaines informations sur les actionnaires non-résidents en France. Ces informations étant ensuite communiquées aux autorités fiscales compétentes. Les informations à communiquer aux autorités fiscales incluent des informations telles que le nom, l'adresse, le numéro d'identification fiscal (NIF), la date de naissance, le lieu de naissance (s'il figure dans les registres de l'institution financière), le numéro de compte, le solde du compte ou le cas échéant sa valeur en fin d'année et les paiements enregistrés sur le compte au cours de l'année civile). Chaque investisseur accepte de fournir à l'OPC, à la société de gestion ou à leurs distributeurs les informations et la documentation prescrite par la loi (y compris sans s'y limiter, son auto-certification) ainsi que toute documentation supplémentaire raisonnablement demandée qui pourrait être nécessaire pour se conformer à ses obligations de déclaration en vertu des normes CRS. De plus amples informations sur les normes CRS sont disponibles sur les sites internet de l'OCDE et des autorités fiscales des Etats signataires de l'accord. Tout porteur de parts ne donnant pas suite aux demandes d'informations ou documents par l'OPC : (i) peut être tenu responsable des sanctions infligées à l'OPC et qui sont imputables au défaut de l'actionnaire de fournir la documentation demandée, ou qui fournit une documentation incomplète ou incorrecte, et (ii) sera reporté aux autorités fiscales compétentes comme n'ayant pas fourni les informations nécessaires à l'identification de sa résidence fiscale et à son numéro d'identification fiscal.

Le 18 février 2022 Ajout Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promet des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

Le 18 février 2022 Modification Indice de référence applicable à l'objectif de gestion du fonds : L'administrateur de l'indice de référence European Central Bank est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence : www.emmi-benchmarks.eu L'administrateur de l'indice de référence ICE Data Indices LLC est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA. Des informations complémentaires sur l'indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur de l'indice de référence : www.theice.com/market-data/indices.

Le 18 février 2022 Suppression Le fonds est particulièrement destiné aux souscripteurs recherchant une rémunération de leurs liquidités sur la durée de placement recommandée. Part E: tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux Entreprises Part I: tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux Institutionnels Part I3 : tous souscripteurs, plus particulièrement destinée aux Institutionnels Part P : tous souscripteurs, plus particulièrement les personnes physiques Part PERI : Réservée aux entités du Groupe Crédit Agricole dans le cadre du Plan d'Epargne Retraite Individuel Part PM : Réservée à la gestion sous mandat du groupe Crédit Agricole Part R : Strictement réservée aux investisseurs souscrivant directement ou via des intermédiaires fournissant un service de gestion de portefeuille sous mandat et/ou de conseils en investissement financier ne les autorisant pas à conserver des rétrocessions soit contractuellement soit en application de la réglementation MIFID 2 ou d'une réglementation nationale Part R2 : part réservée aux clients d'Amundi Iberia Part R3 : part réservée au Groupe NN Invest. & Banque Degroof Part S : Réservée aux investissements directs et indirects liés aux OPC d'épargne salariale de classification AMF "obligations et autres titres de créance libellés en euro", et aux OPC ou mandats dédiés à l'épargne retraite collective (notamment les articles 39 et 83 du CGI) et fonds de pension régis par la Directive IORP (2003/41/CE), gérés ou promus par les sociétés du groupe Crédit Agricole Part U : part réservée au Groupe Unicredit Part M : Réservée aux Institutionnels et Assureurs italiens Part O : Réservée aux OPC nourriciers gérés par le groupe Amundi.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Le 18 février 2022 Ajout Règlement (UE) 2020/852 (dit « Règlement sur la Taxonomie ») sur la mise en place d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le Règlement Disclosure. La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains. Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe "do no significant harm" ou "DNSH"), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie. Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées. Nonobstant ce qui précède, le principe "ne pas nuire de manière significative" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au compartiment qui prennent en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la partie restante de ce compartiment ne prennent pas en compte les critères de l'UE pour les activités économiques durables sur le plan environnemental. Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie. Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là. Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs. A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Le 18 février 2022 Modification Date de mise à jour du prospectus : 18 février 2022.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 49,87%.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 2 février 2021, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2020 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2021.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2021, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (soit 1 400 collaborateurs au 31 décembre 2021) s'est élevé à 168 546 202 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 111 175 491 euros, soit 66% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 57 370 712 euros, soit 34% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2021, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 20 947 570 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (soit 29 collaborateurs au 31 décembre 2021), 14 896 957 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (soit 40 collaborateurs au 31 décembre 2021).

2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères financiers usuels :

- Performances brute et nette du fonds géré sur 1, 3 et 5 ans ;
- Ratio d'information et ratio de Sharpe sur 1, 3 et 5 ans ;
- Performance fees générées pendant l'exercice si pertinent ;
- Classements concurrentiels ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères non-financiers usuels :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales ;
- Innovation / développement produit ;
- Transversalité, partage des best practices et collaboration ;
- Contribution à l'engagement commercial ;
- Qualité du management.

2. Fonctions commerciales

Critères financiers usuels :

- Collecte nette ;
- Recettes ;
- Collecte brute; développement et fidélisation de la clientèle; gamme de produits ;

Critères non-financiers usuels :

- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et du client ;
- Satisfaction client et qualité de la relation commerciale ;
- Qualité du management ;
- Sécurisation/développement du fonds de commerce ;
- Transversalité et partage des best practices ;
- Esprit d'entreprise.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) et Loi de transition énergétique pour la croissance verte

- Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus 13 000 entreprises dans le monde, selon une échelle qui va de A (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à G (pour les moins bonnes). Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.
- Amundi applique une politique d'exclusion ciblée qui se fonde sur des textes à portée universelle comme le Pacte Mondial de l'ONU, les conventions relatives aux droits de l'homme, à l'organisation internationale du travail et à l'environnement. Amundi exclut ainsi de toutes ses gestions actives les entreprises aux comportements non conformes à ses convictions ESG ou aux conventions internationales et à leur traduction en droits nationaux :
 - mines antipersonnel,
 - bombes à sous-munitions,
 - armes chimiques,
 - armes biologiques,
 - armes à uranium appauvri.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi.

De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Charbon

Le charbon étant le plus important contributeur individuel au changement climatique imputable à l'activité humaine, Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique au charbon thermique, générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a progressivement renforcé sa politique d'exclusion charbon. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole. Conformément aux Objectifs de développement durable des Nations unies et à l'Accord de Paris de 2015, cette stratégie s'appuie sur les recherches et les recommandations d'un Comité scientifique, qui prend en compte les scénarios énergétiques de l'AIE (Agence internationale de l'énergie), du Climate Analytics et des Science-Based Targets. En 2020, dans le cadre de la mise à jour de sa politique sur le secteur du charbon thermique, Amundi a étendu de nouveau sa politique d'exclusion à l'exploitation du charbon, qui se réfère désormais à toute entreprise développant ou prévoyant de développer de nouvelles capacités d'exploitation du charbon thermique.

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités charbon thermique sur l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport),
- Les entreprises réalisant plus de 25% de leur revenu de l'extraction du charbon thermique,
- Les entreprises réalisant une extraction de charbon thermique de 100 MT ou plus sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises dont le revenu issu de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité au charbon thermique est supérieur à 50% du revenu total sans analyse, toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

- Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.
- Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.
- Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.
- Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Tabac

Depuis 2018, AMUNDI limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac et applique les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac.

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 - gestion active - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation des changements climatiques, (ii) adaptation aux changements climatiques, (iii) utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines, (iv) transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et contrôle de la pollution, (vi) protection des écosystèmes sains.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fait ses meilleurs efforts pour divulguer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des Normes techniques réglementaires en ce qui concerne le contenu et la présentation des divulgations conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables qui sera mis à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

A partir de la pleine disponibilité des données et de la finalisation des méthodologies de calcul pertinentes, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – gestion active – au titre de l'article 11 de SFDR

Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales et à ce titre est classé Article 8 conformément au Règlement « Disclosure ».

Outre l'application de la Politique d'investissement responsable d'Amundi, le Fonds promeut ces caractéristiques via une analyse ESG accrue des titres détenus (au moins 90% des titres font l'objet d'une notation extra-financière), en cherchant à obtenir un score ESG du portefeuille supérieur à celui de leur univers d'investissement après élimination de minimum 20% des valeurs les moins bien notées.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

**Certification du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 novembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 novembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 décembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 17 mai 2023

Paris La Défense, le 17 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane Collas
Stéphane COLLAS

Jean-Marc LECAT
Jean-Marc LECAT

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Bilan Actif au 30/11/2022 en EUR

	30/11/2022	30/11/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	7 003 529 569,14	7 176 726 010,53
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	4 723 803 577,69	5 467 313 222,94
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 723 803 577,69	5 467 313 222,94
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	946 054 872,39	396 258 221,60
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	946 054 872,39	396 258 221,60
Titres de créances négociables	946 054 872,39	396 258 221,60
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	672 444 858,51	849 806 856,86
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	672 444 858,51	849 806 856,86
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays		
Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	549 225 711,14	459 996 426,93
Créances représentatives de titres reçus en pension	549 225 711,14	459 996 426,93
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	112 000 549,41	3 351 282,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	354 215,00	959 465,00
Autres opérations	111 646 334,41	2 391 817,20
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	59 312 181,26	104 399 303,29
Opérations de change à terme de devises	3 531 089,85	99 178 624,99
Autres	55 781 091,41	5 220 678,30
COMPTES FINANCIERS	53 526 729,85	1 486 564 891,20
Liquidités	53 526 729,85	1 486 564 891,20
TOTAL DE L'ACTIF	7 116 368 480,25	8 767 690 205,02

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Bilan Passif au 30/11/2022 en EUR

	30/11/2022	30/11/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 934 304 700,22	8 599 475 011,38
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	96 904,12	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-61 842 186,96	-37 216 932,43
Résultat de l'exercice (a,b)	30 870 911,69	28 304 923,60
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	6 903 430 329,07	8 590 563 002,55
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	450 712,51	959 465,00
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	450 712,51	959 465,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	354 215,00	959 465,00
Autres opérations	96 497,51	
DETTES	212 487 438,67	176 158 756,10
Opérations de change à terme de devises	3 515 027,90	99 273 743,45
Autres	208 972 410,77	76 885 012,65
COMPTES FINANCIERS		8 981,37
Concours bancaires courants		8 981,37
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	7 116 368 480,25	8 767 690 205,02

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Hors-Bilan au 30/11/2022 en EUR

	30/11/2022	30/11/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 1221		1 011 780 000,00
EURO SCHATZ 1222	160 170 000,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
OISEST/0./FI/-0.5055	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.62	40 000 000,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.6	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.58	60 000 000,00	60 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.59	40 000 000,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.59	30 000 000,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57	40 000 000,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.56	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55	30 000 000,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57	20 000 000,00	20 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57	40 000 000,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55		15 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.53	40 000 000,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.56	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.57	30 000 000,00	30 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.50	40 000 000,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.50	40 000 000,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.48	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.52	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.52	100 000 000,00	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55	60 000 000,00	60 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.56	40 000 000,00	40 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.55	100 000 000,00	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.47	50 000 000,00	50 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.49	70 000 000,00	70 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.43	100 000 000,00	100 000 000,00
OISEST/0.0/FIX/-0.40	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.18	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.34	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.13	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.33	100 000 000,00	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Hors-Bilan au 30/11/2022 en EUR

	30/11/2022	30/11/2021
OISEST/0.0/FIX/-0.22	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.20	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.05	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/0.238	40 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/0.145	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/-0.02	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/0.116	60 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/0.256	80 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/0.389	100 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/0.786	30 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/0.279	50 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/0.945	23 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/0.702	50 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/0.608	70 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/1.302	70 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/1.995	40 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.501	50 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.616	50 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.507	50 000 000,00	
OISEST/0.0/FIX/2.481	80 000 000,00	
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Compte de Résultat au 30/11/2022 en EUR

	30/11/2022	30/11/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	159 531,39	-433,71
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	50 662 227,09	31 401 945,81
Produits sur titres de créances	2 258 684,21	-109 169,68
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	1 597 551,88	2 154,47
Produits sur instruments financiers à terme	6 595 673,70	118 804,67
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	61 273 668,27	31 413 301,56
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	518 779,65	43 236,49
Charges sur instruments financiers à terme	2 642 666,13	135 603,22
Charges sur dettes financières	4 867 523,41	4 766 151,81
Autres charges financières		
TOTAL (2)	8 028 969,19	4 944 991,52
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	53 244 699,08	26 468 310,04
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	20 702 310,62	5 179 234,31
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	32 542 388,46	21 289 075,73
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 671 476,77	7 015 847,87
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	30 870 911,69	28 304 923,60

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les actifs des fonds monétaires de la société de gestion Amundi sont valorisés quotidiennement. Ils sont valorisés chaque fois que possible selon la valorisation au prix de marché et quand cela ne l'est pas, à partir d'un spread de marché. Afin de valider la pertinence des prix retenus pour valoriser les actifs, une mesure régulière de l'écart entre les prix comptabilisés et les prix de cession traités est effectuée par le Département des Risques.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013436011 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PERI-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

FR0013297496 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR0013224359 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI S-C : Taux de frais maximum de 0,10% TTC
FR0011365212 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI E-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR0011088657 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I-C : Taux de frais maximum de 0,30% TTC
FR0050000852 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PM-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR0050000860 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI P-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR00140021W1 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI O-C/D : Taux de frais maximum de 0,10% TTC
FR0050000910 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI U-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR0050000902 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR0050000878 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I3-EUR-C : Taux de frais maximum de 0,50% TTC
FR0014002L96 - Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M-C : Taux de frais maximum de 0,30% TTC.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, de taxes ou de frais de courtage.

Aux fins de préserver l'intérêt des porteurs de parts présents dans l'OPC, la société de Gestion peut décider d'appliquer un mécanisme de Swing Pricing à l'OPC avec seuil de déclenchement.

Ainsi dès lors que le solde de souscriptions-rachats de toutes les actions confondues est supérieur en valeur absolue au seuil préétabli, il sera procédé à un ajustement de la Valeur Liquidative. Par conséquent, la Valeur Liquidative sera ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse) si le solde des souscriptions-rachats est positif (et respectivement négatif) ; l'objectif est de limiter l'impact de ces souscriptions-rachats sur la Valeur Liquidative des porteurs de parts présents dans l'OPC.

Ce seuil de déclenchement est exprimé en pourcentage de l'actif total de l'OPC.

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

Conformément à la réglementation, seules les personnes en charge de sa mise en œuvre connaissent le détail de ce mécanisme, et notamment le pourcentage du seuil de déclenchement.

Commission de surperformance

Le calcul de la commission de surperformance s'applique au niveau de chaque part concernée et à chaque date d'établissement de la Valeur Liquidative. Celui-ci est basé sur la comparaison (ci-après la « Comparaison ») entre :

- L'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et
- L'actif de référence (ci-après « l'Actif de Référence ») qui représente et réplique l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) au 1er jour de la période d'observation,

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

retraité des souscriptions/rachats à chaque valorisation, auquel est appliqué la performance de l'indicateur de référence 80% taux €STER capitalisé + 20% ICE BofA 1-3Year Euro Corporate Index.

Ainsi, à compter du 01/12/2021, la Comparaison est effectuée sur une période d'observation de cinq années maximum, dont la date anniversaire correspond au jour d'établissement de la dernière valeur liquidative du mois de novembre. Toutes les périodes d'observations qui s'ouvrent à compter du 1er décembre 2021 intègrent les nouvelles modalités ci-dessous

Au cours de la vie de la part, une nouvelle période d'observation de 5 années maximum s'ouvre :

- En cas de versement de la provision annuelle à une date anniversaire.
- En cas de sous-performance cumulée constatée à l'issue d'une période de 5 ans.

Toute sous-performance de plus de 5 ans est oubliée.

La commission de surperformance représentera 20% de l'écart entre l'actif net calculé au niveau de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) et l'Actif de Référence si les conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- Cet écart est positif
- La performance relative, depuis le début de la période d'observation telle que définie ci-dessus, de la part par rapport à l'actif de référence est positive ou nulle.

Les sous-performances passées sur les 5 dernières années doivent ainsi être compensées avant qu'une provision puisse à nouveau être enregistrée.

Cette commission fera l'objet d'une provision lors du calcul de la Valeur Liquidative.

En cas de rachat au cours de la période d'observation, la quote-part de la provision constituée, correspondant au nombre de part rachetées, est définitivement acquise à la société de gestion. Celle-ci peut être versée à la société de gestion à chaque date anniversaire.

Si, au cours de la période d'observation, l'actif net calculé de la part (avant prélèvement de la commission de surperformance) est inférieur à celui de l'Actif de Référence, la commission de surperformance sera nulle et fera l'objet d'une reprise de provision lors du calcul de la Valeur Liquidative. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Sur la période d'observation, toutes provisions telles que définies ci-dessus deviennent exigible à date d'anniversaire et seront payées à la Société de Gestion.

La commission de surperformance est perçue par la société de gestion même si la performance de la part/action sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'Actif de Référence.

Pour la période d'observation en cours, le taux de la commission de surperformance est de :

- 20% pour la part E-C
- 20% pour la part I-C
- Néant pour la part I3-EUR-C
- 20% pour la part PM-C
- Néant pour la part O-C/D
- 20% pour la part P-C
- 20% pour la part PERI-C
- 20% pour la part R-C
- 20% pour la part R3-C
- 20% pour la part S-C
- 20% pour la part U-C
- 20% pour la part M-C

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI E-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I3-EUR-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI O-C/D	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI P-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PERI-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PM-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI S-C	Capitalisation	Capitalisation
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI U-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

2. Évolution de l'actif net au 30/11/2022 en EUR

	30/11/2022	30/11/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	8 590 563 002,55	3 958 485 553,32
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	4 623 531 588,39	10 931 978 497,33
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-6 274 042 008,37	-6 273 045 991,84
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 525 135,83	411 970,68
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-79 938 693,18	-17 315 565,31
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	11 270 055,28	818 481,18
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-3 584 306,37	-6 847 751,68
Frais de transactions	-1 422 755,03	-958 362,94
Différences de change	685 189,27	5 020 100,25
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-104 132 515,90	-30 782 330,96
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-140 537 844,34</i>	<i>-36 405 328,44</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>36 405 328,44</i>	<i>5 622 997,48</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	105 433 248,14	1 506 175,79
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>106 967 961,20</i>	<i>1 534 713,06</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-1 534 713,06</i>	<i>-28 537,27</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	32 542 388,46	21 289 075,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		3 151,00 (*)
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	6 903 430 329,07	8 590 563 002,55

(*) Résultat de fusion.

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	354 864 541,59	5,14
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 368 939 036,10	63,29
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	4 723 803 577,69	68,43
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	40 035 868,91	0,58
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs non financiers	856 097 042,60	12,40
Bons du Trésor	49 921 960,88	0,72
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	946 054 872,39	13,70
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	3 423 170 000,00	49,59
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	3 423 170 000,00	49,59
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	4 368 939 036,10	63,29			354 864 541,59	5,14		
Titres de créances	865 979 707,46	12,54	80 075 164,93	1,16				
Opérations temporaires sur titres			549 225 711,14	7,96				
Comptes financiers							53 526 729,85	0,78
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	3 423 170 000,00	49,59						
Autres opérations								

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	430 621 461,12	6,24	1 059 519 731,31	15,35	3 233 662 385,26	46,84				
Titres de créances	946 054 872,39	13,70								
Opérations temporaires sur titres	549 225 711,14	7,96								
Comptes financiers	53 526 729,85	0,78								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture			880 000 000,00	12,75	2 543 170 000,00	36,84				
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 JPY		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées					3 528 113,75	0,05		
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances							61 376,07	
Comptes financiers	386 881,63	0,01	84 333,57		63 118,41			
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	10 434,44				3 518 256,34	0,05		
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/11/2022
CRÉANCES		
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	3 531 089,85
	Ventes à règlement différé	51 183 379,82
	Dépôts de garantie en espèces	1 336 955,00
	Collatéraux	3 260 756,59
TOTAL DES CRÉANCES		59 312 181,26
DETTES		
	Vente à terme de devise	3 515 027,90
	Achats à règlement différé	80 778 432,61
	Frais de gestion fixe	1 504 085,23
	Frais de gestion variable	13 013 023,87
	Collatéraux	112 395 040,58
	Autres dettes	1 281 828,48
TOTAL DES DETTES		212 487 438,67
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-153 175 257,41

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI E-C		
Parts souscrites durant l'exercice	12 438,528	122 492 821,29
Parts rachetées durant l'exercice	-11 205,226	-110 145 259,32
Solde net des souscriptions/rachats	1 233,302	12 347 561,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	11 470,905	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I3-EUR-C		
Parts souscrites durant l'exercice	10,000	1 000 000,00
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	10,000	1 000 000,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	10,000	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I-C		
Parts souscrites durant l'exercice	37 321,259	3 757 991 137,43
Parts rachetées durant l'exercice	-54 194,475	-5 457 462 625,35
Solde net des souscriptions/rachats	-16 873,216	-1 699 471 487,92
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	61 331,888	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M-C		
Parts souscrites durant l'exercice	6 385 569,142	634 497 898,70
Parts rachetées durant l'exercice	-2 953 230,849	-293 162 850,93
Solde net des souscriptions/rachats	3 432 338,293	341 335 047,77
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 015 159,939	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI O-C/D		
Parts souscrites durant l'exercice	32 722,672	32 525 290,86
Parts rachetées durant l'exercice	-12 381,749	-12 290 873,81
Solde net des souscriptions/rachats	20 340,923	20 234 417,05
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	39 635,427	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	124 564,659	12 364 834,17
Parts rachetées durant l'exercice	-109 135,573	-10 824 385,70
Solde net des souscriptions/rachats	15 429,086	1 540 448,47
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	367 064,886	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PERI-C		
Parts souscrites durant l'exercice	4 010,996	395 410,64
Parts rachetées durant l'exercice	-398,267	-39 142,58
Solde net des souscriptions/rachats	3 612,729	356 268,06
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	8 378,217	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PM-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	75,428	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-1,000	-9 917 910,19
Solde net des souscriptions/rachats	-1,000	-9 917 910,19
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3,581	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R-C		
Parts souscrites durant l'exercice	62 558,609	61 304 800,61
Parts rachetées durant l'exercice	-327 357,725	-320 039 203,31
Solde net des souscriptions/rachats	-264 799,116	-258 734 402,70
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 904,077	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI S-C		
Parts souscrites durant l'exercice	5,000	4 889,93
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats	5,000	4 889,93
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	7,990	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI U-C		
Parts souscrites durant l'exercice	48,000	954 504,76
Parts rachetées durant l'exercice	-3 034,240	-60 159 757,18
Solde net des souscriptions/rachats	-2 986,240	-59 205 252,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	149,249	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI E-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I3-EUR-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI O-C/D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PERI-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PM-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI S-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI U-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/11/2022
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI E-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	256 928,32
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables provisionnés	137 897,70
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,11
Frais de gestion variables acquis	71 058,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,06
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I3-EUR-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	692,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	6 688 220,72
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	8 944 283,62
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,13
Frais de gestion variables acquis	2 966 046,95
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,04
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	368 182,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables provisionnés	495 759,11
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,13
Frais de gestion variables acquis	104 247,86
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/11/2022
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI O-C/D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	4 477,89
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,02
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI P-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	110 239,31
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables provisionnés	39 358,82
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,11
Frais de gestion variables acquis	4 270,66
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,01
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PERI-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 280,05
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,19
Frais de gestion variables provisionnés	1 039,34
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,16
Frais de gestion variables acquis	27,67
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PM-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	32,33
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,43
Frais de gestion variables provisionnés	5,93
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,08
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/11/2022
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	24 713,07
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,06
Frais de gestion variables provisionnés	65 877,55
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,16
Frais de gestion variables acquis	10 747,56
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,03
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	186 389,82
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,20
Frais de gestion variables provisionnés	7 291,82
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	103 066,53
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,11
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI S-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	3,43
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,11
Frais de gestion variables provisionnés	5,69
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,18
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI U-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	62 290,80
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Frais de gestion variables provisionnés	4 495,30
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,01
Frais de gestion variables acquis	43 379,48
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,10
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue. »

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/11/2022
Garanties reçues par l'OPC - dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/11/2022
Titres pris en pension livrée	552 278 771,09
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/11/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/11/2022
Actions			
Obligations			63 913 356,56
	FR00140098S7	CA 1.0% 18-09-25 EMTN	9 483 543,90
	XS2016807864	CASA LONDON 0.5% 24-06-24 EMTN	16 070 013,58
	XS1790990474	CASA LONDON 1.375% 13-03-25	14 935 786,91
	XS0953564191	CREDIT AGRICOLE LOND 3.125% 07/23	20 311 927,11
	XS1069521083	CREDIT AGRICOLE LONDON 2.375% 20/05/2024	3 112 085,06
TCN			40 035 868,91
	ITCN9620330X	CREDIT LYONNAIS 090123 OISEST 0.06	40 035 868,91
OPC			672 444 858,51
	FR0013016607	AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I2	89 635 506,08
	FR0013016615	AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART I2-C	86 035 666,92
	FR0013095312	AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI I2	375 918 429,47
	FR0014006F17	BFT AUREUS ISR ZC	116 763 723,94
	FR00140010O1	CPR Monétaire ISR SI	4 091 532,10
Instruments financiers à terme			670 000 000,00
	SWP025411801	OISEST/0.0/FIX/-0.05	100 000 000,00
	SWP025647101	OISEST/0.0/FIX/0.256	80 000 000,00
	SWP025749801	OISEST/0.0/FIX/0.279	50 000 000,00
	SWP025359501	OISEST/0.0/FIX/-0.34	100 000 000,00
	SWP025272101	OISEST/0.0/FIX/-0.40	100 000 000,00
	SWP024618701	OISEST/0.0/FIX/-0.50	40 000 000,00
	SWP024579602	OISEST/0.0/FIX/-0.53	40 000 000,00
	SWP024806401	OISEST/0.0/FIX/-0.55	60 000 000,00
	SWP024475801	OISEST/0.0/FIX/-0.55	30 000 000,00
	SWP024492701	OISEST/0.0/FIX/-0.57	20 000 000,00
	SWP027082101	OISEST/0.0/FIX/2.501	50 000 000,00
Total des titres du groupe			1 446 394 083,98

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/11/2022	30/11/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	96 904,12	
Résultat	30 870 911,69	28 304 923,60
Total	30 967 815,81	28 304 923,60

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI E-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	409 677,02	236 417,30
Total	409 677,02	236 417,30

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I3-EUR-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	4 098,48	
Total	4 098,48	

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	27 468 287,03	26 837 003,05
Total	27 468 287,03	26 837 003,05

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	2 390 501,23	345 988,59
Total	2 390 501,23	345 988,59

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI O-C/D		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice	375 205,80	47 172,77
Capitalisation		
Total	375 205,80	47 172,77

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI P-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	110 213,34	33 332,99
Total	110 213,34	33 332,99

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PERI-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	3 064,99	1 148,78
Total	3 064,99	1 148,78

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PM-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	15,46	4,15
Total	15,46	4,15

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	169 997,61	95 673,59
Total	169 997,61	95 673,59

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	24 495,97	608 733,79
Total	24 495,97	608 733,79

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI S-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	40,81	-23 972,05
Total	40,81	-23 972,05

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI U-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	12 218,07	123 420,64
Total	12 218,07	123 420,64

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/11/2022	30/11/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-61 842 186,96	-37 216 932,43
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-61 842 186,96	-37 216 932,43

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI E-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 010 270,91	-448 434,41
Total	-1 010 270,91	-448 434,41

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I3-EUR-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-5 090,88	
Total	-5 090,88	

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-55 296 691,47	-35 028 531,67
Total	-55 296 691,47	-35 028 531,67

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-4 465 812,68	-267 727,75
Total	-4 465 812,68	-267 727,75

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI O-C/D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-353 212,55	-35 819,90
Total	-353 212,55	-35 819,90

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI P-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-326 088,48	-61 719,58
Total	-326 088,48	-61 719,58

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PERI-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-7 390,96	-2 087,69
Total	-7 390,96	-2 087,69

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PM-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-67,24	-12,78
Total	-67,24	-12,78

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-290 555,90	-76 929,23
Total	-290 555,90	-76 929,23

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-60 385,38	-1 181 844,42
Total	-60 385,38	-1 181 844,42

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI S-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-69,24	-12,50
Total	-69,24	-12,50

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

	30/11/2022	30/11/2021
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI U-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-26 551,27	-113 812,50
Total	-26 551,27	-113 812,50

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/11/2018	29/11/2019	30/11/2020	30/11/2021	30/11/2022
Actif net Global en EUR	5 112 130 615,77	6 985 598 855,66	3 958 485 553,32	8 590 563 002,55	6 903 430 329,07
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI E-C en EUR					
Actif net	24 686 260,14	16 756 938,54	13 233 981,36	101 097 351,85	112 678 957,11
Nombre de titres	2 468,756	1 680,499	1 333,150	10 237,603	11 470,905
Valeur liquidative unitaire	9 999,4734	9 971,4064	9 926,8509	9 875,0998	9 823,0224
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-54,14	-56,65	-42,99	-43,80	-88,07
Capitalisation unitaire sur résultat	8,57	24,83	-7,67	23,09	35,71
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I-2 en EUR					
Actif net		1 658 626 702,07	620 268 649,06		
Nombre de titres		166 038,763	62 310,859		
Valeur liquidative unitaire		9 989,3944	9 954,4230		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-27,08	-43,09		
Capitalisation unitaire sur résultat		13,78	1,99		
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I3-EUR-C en EUR					
Actif net					1 004 317,71
Nombre de titres					10,000
Valeur liquidative unitaire					100 431,7710
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					-509,08
Capitalisation unitaire sur résultat					409,84

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/11/2018	29/11/2019	30/11/2020	30/11/2021	30/11/2022
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I-C en EUR					
Actif net	4 585 109 716,75	4 461 005 602,50	3 050 635 336,82	7 902 122 051,36	6 169 549 600,26
Nombre de titres	44 951,355	43 808,931	30 065,631	78 205,104	61 331,888
Valeur liquidative unitaire	102 001,5907	101 828,6796	101 465,8676	101 043,5591	100 592,8531
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-551,82	-578,29	-439,26	-447,90	-901,59
Capitalisation unitaire sur résultat	226,19	367,01	13,97	343,16	447,86
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M-C en EUR					
Actif net				157 909 316,71	498 274 270,99
Nombre de titres				1 582 821,646	5 015 159,939
Valeur liquidative unitaire				99,7644	99,3536
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-0,16	-0,89
Capitalisation unitaire sur résultat				0,21	0,47
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI O-C/D en EUR					
Actif net				19 241 417,66	39 452 714,99
Nombre de titres				19 294,504	39 635,427
Valeur liquidative unitaire				997,2486	995,3901
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-1,85	-8,91
Report à nouveau unitaire sur résultat				2,44	9,46

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/11/2018	29/11/2019	30/11/2020	30/11/2021	30/11/2022
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI P-C en EUR					
Actif net				35 035 612,11	36 358 010,03
Nombre de titres				351 635,800	367 064,886
Valeur liquidative unitaire				99,6360	99,0506
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-0,17	-0,88
Capitalisation unitaire sur résultat				0,09	0,30
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PERI-C en EUR					
Actif net		7 727,88	61 225,17	471 481,09	824 607,17
Nombre de titres		77,363	615,667	4 765,488	8 378,217
Valeur liquidative unitaire		99,8911	99,4452	98,9365	98,4227
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-0,23	-0,42	-0,43	-0,88
Capitalisation unitaire sur résultat		0,03	-0,07	0,24	0,36
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PM-C en EUR					
Actif net				7 512,15	7 461,10
Nombre de titres				75,428	75,428
Valeur liquidative unitaire				99,5936	98,9168
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-0,16	-0,89
Capitalisation unitaire sur résultat				0,05	0,20

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/11/2018	29/11/2019	30/11/2020	30/11/2021	30/11/2022
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C en EUR					
Actif net				45 699 283,26	35 575 725,51
Nombre de titres				4,581	3,581
Valeur liquidative unitaire				9 975 831,3163	9 934 578,4724
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-16 793,10	-81 138,20
Capitalisation unitaire sur résultat				20 884,87	47 472,10
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R-C en EUR					
Actif net	994,19	56 965,10	176 058,42	266 452 527,74	6 734 959,37
Nombre de titres	1,000	57,521	178,585	271 703,193	6 904,077
Valeur liquidative unitaire	994,1900	990,3357	985,8522	980,6749	975,5046
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,19	-5,32	-4,27	-4,34	-8,74
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,82	0,98	-0,82	2,24	3,54
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI S-C en EUR					
Actif net	502 333 644,69	849 144 919,57	274 110 302,49	2 946,49	7 838,07
Nombre de titres	504 727,975	854 916,440	277 020,108	2,990	7,990
Valeur liquidative unitaire	995,2561	993,2490	989,4960	985,4481	980,9849
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-5,38	-5,64	-4,28	-4,18	-8,66
Capitalisation unitaire sur résultat	1,82	3,29	-0,08	-8 017,40	5,10

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	30/11/2018	29/11/2019	30/11/2020	30/11/2021	30/11/2022
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI U-C en EUR					
Actif net				62 523 502,13	2 961 866,76
Nombre de titres				3 135,489	149,249
Valeur liquidative unitaire				19 940,5904	19 845,1363
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				-36,29	-177,89
Capitalisation unitaire sur résultat				39,36	81,86

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS AG 3.0% 21-11-25	EUR	18 400 000	18 451 836,41	0,26
ALLEMAGNE 0.5% 15/02/25	EUR	12 000 000	11 663 368,50	0,17
CMZB FRANCFORT 0.625% 28-08-24	EUR	2 000 000	1 915 981,58	0,02
CONTINENTAL 0.0% 12-09-23	EUR	25 355 000	24 815 982,87	0,36
COVESTRO AG 1.75% 25-09-24	EUR	1 500 000	1 458 116,92	0,02
DB 2 3/8 01/11/23	EUR	19 500 000	19 920 320,61	0,29
EON SE 0.375% 20-04-23 EMTN	EUR	17 000 000	16 914 629,23	0,25
EON SE 0.875% 08-01-25 EMTN	EUR	22 600 000	21 776 986,43	0,32
KFW 0.0% 18-02-25 EMTN	EUR	32 000 000	30 371 845,44	0,44
KFW 0.01% 31-03-25 EMTN	EUR	26 000 000	24 609 229,56	0,36
KFW 0.625% 15-01-25 EMTN	EUR	24 258 000	23 521 417,20	0,34
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.125% 30-06-25	EUR	5 000 000	4 724 862,26	0,07
SCBGER 0 1/4 10/15/24	EUR	3 000 000	2 824 439,19	0,04
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.0% 12-02-25	EUR	15 000 000	13 857 030,30	0,21
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 1.375% 16-10-23	EUR	11 000 000	10 872 916,62	0,16
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 2.5% 06-04-23	EUR	7 760 000	7 889 273,30	0,11
VOLKSWAGEN LEASING 0.0% 19-07-24	EUR	5 000 000	4 713 303,40	0,07
VOLKSWAGEN LEASING 0.0000010% 12-07-23	EUR	62 400 000	61 349 206,46	0,88
VOLKSWAGEN LEASING 1.0% 16-02-23	EUR	2 081 000	2 093 135,32	0,03
VOLKSWAGEN LEASING 1.125% 04-04-24	EUR	31 328 000	30 634 523,09	0,44
VOLKSWAGEN LEASING 2.625% 01/24	EUR	7 000 000	7 125 671,29	0,10
VW 0 7/8 04/12/23	EUR	5 000 000	4 999 268,87	0,08
TOTAL ALLEMAGNE			346 503 344,85	5,02
AUSTRALIE				
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 0.064% 13-01-25	EUR	27 700 000	26 003 580,79	0,38
TOTAL AUSTRALIE			26 003 580,79	0,38
BELGIQUE				
BELFIUS BANK 0.375% 02-09-25	EUR	6 000 000	5 508 166,58	0,08
KBC GROUPE 0.625% 10-04-25	EUR	3 800 000	3 601 736,33	0,05
KBC GROUPE 1.125% 25-01-24	EUR	2 000 000	1 977 938,15	0,03
KBC GROUPE 2.875% 29-06-25	EUR	30 200 000	30 137 293,23	0,43
KBC GROUPE E3R+0.65% 23-02-25	EUR	35 000 000	34 979 872,01	0,51
TOTAL BELGIQUE			76 205 006,30	1,10
CANADA				
BANK OF NOVA SCOTIA TORONTO 0.5% 30-04-24	EUR	21 860 000	21 116 676,21	0,31
CAN IMP BK 0.375% 03-05-24	EUR	18 874 000	18 193 680,97	0,27
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS QUEBEC 2.875% 28-11-24	EUR	11 200 000	11 178 865,03	0,16
ROYAL BANK OF CANADA 0.125% 23-07-24	EUR	7 184 000	6 861 225,91	0,10
TOTAL CANADA			69 227 406,23	1,01

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DANEMARK				
CARLSBERG BREWERIES AS 0.5% 06-09-23	EUR	5 000 000	4 926 902,52	0,07
DANBNK 0 7/8 05/22/23	EUR	44 745 000	44 510 497,26	0,64
DANSKE BK 0.01% 10-11-24 EMTN	EUR	45 097 000	43 612 970,90	0,63
DANSKE BK 1.625% 15-03-24 EMTN	EUR	2 332 000	2 306 996,58	0,04
NYKRE 0 1/8 07/10/24	EUR	15 900 000	15 023 942,21	0,22
NYKREDIT 0.25% 20-01-23 EMTN	EUR	45 400 000	45 385 873,56	0,66
TOTAL DANEMARK			155 767 183,03	2,26
ESPAGNE				
BANCO DE BADELL 0.875% 22-07-25	EUR	2 000 000	1 840 626,91	0,03
BANCO NTANDER 0.1% 26-01-25	EUR	22 700 000	21 888 377,74	0,32
BANCO NTANDER 1.125% 17-01-25	EUR	9 700 000	9 363 073,78	0,13
BANCO NTANDER E3R+0.75% 21-11-24	EUR	8 900 000	8 918 394,79	0,12
BANCO NTANDER E3R+0.75% 28-03-23	EUR	35 000 000	35 173 352,20	0,51
BANCO NTANDER E3R+1.0% 05-05-24	EUR	50 200 000	50 713 622,53	0,74
BANCO NTANDER E3R 11-02-25	EUR	41 700 000	41 730 765,43	0,60
BANKIA 0.875% 25-03-24	EUR	11 400 000	11 135 938,73	0,16
BBVA 0.375% 02-10-24 EMTN	EUR	16 500 000	15 723 300,69	0,23
BBVA 1.125% 28-02-24 EMTN	EUR	49 700 000	49 006 343,43	0,71
BBVA 1.375% 14-05-25 EMTN	EUR	5 000 000	4 828 054,23	0,07
BBVA E3R+0.6% 09-03-23 EMTN	EUR	6 900 000	6 928 925,15	0,10
BBVA E3R+0.67% 01-12-23 EMTN	EUR	5 800 000	5 832 053,76	0,09
CAIXABANK 0.625% 01-10-24 EMTN	EUR	8 000 000	7 599 404,30	0,11
CAIXABANK 1.125% 12-01-23 EMTN	EUR	58 900 000	59 429 629,24	0,86
CAIXABANK 1.125% 17-05-24 EMTN	EUR	27 200 000	26 566 873,43	0,38
CAIXABANK 1.75% 24-10-23 EMTN	EUR	40 800 000	40 435 117,55	0,59
CAIXABANK 2.375% 01-02-24 EMTN	EUR	27 900 000	28 227 748,13	0,41
CRITERIA CAIXAHOLDING SAU 1.5% 10-05-23	EUR	4 000 000	4 014 867,89	0,06
ENAG FIN 1.0% 25-03-23 EMTN	EUR	6 200 000	6 215 693,78	0,09
ESPAGNE 5.4% 31/01/2023	EUR	50 000 000	52 566 017,10	0,76
NT CONS FIN 0.375% 17-01-25	EUR	7 200 000	6 794 306,28	0,10
NT CONS FIN 0.375% 27-06-24	EUR	39 200 000	37 577 365,38	0,55
NT CONS FIN 1.0% 27-02-24 EMTN	EUR	52 800 000	51 812 082,11	0,75
NT CONS FIN 1.125% 09-10-23	EUR	19 900 000	19 683 948,88	0,28
TELE EMIS 5.289% 09-12-22 EMTN	GBP	2 900 000	3 528 113,75	0,05
TOTAL ESPAGNE			607 533 997,19	8,80
ETATS-UNIS				
ACE INA 0.3% 15-12-24	EUR	30 485 000	28 683 630,45	0,42
ARCHER DANIELS MIDLAND 1.0% 12-09-25	EUR	2 500 000	2 379 785,48	0,03
AT AND T INC 1.05% 05-09-23	EUR	9 165 000	9 068 821,94	0,13
AT AND T INC 2.4% 15-03-24	EUR	11 232 000	11 335 643,85	0,16
AT T 1.3% 05-09-23	EUR	19 512 000	19 349 190,97	0,28
AT T 1.95% 15-09-23	EUR	16 020 000	15 993 434,58	0,23

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BAC 2 3/8 06/19/24	EUR	7 470 000	7 482 509,23	0,11
BECTON DICKINSON AND 0.0% 13-08-23	EUR	23 540 000	23 074 493,91	0,33
BECTON DICKINSON AND 1.0% 15-12-22	EUR	12 500 000	12 615 469,51	0,19
BECTON DICKINSON AND 1.401% 24-05-23	EUR	500 000	501 605,35	0,01
BK AMERICA E3R+1.0% 24-08-25	EUR	30 366 000	30 241 497,48	0,44
BK AMERICA FIX 07-02-25 EMTN	EUR	40 829 000	40 236 900,83	0,58
C 1 3/4 01/28/25	EUR	2 000 000	1 973 342,47	0,03
CITIGROUP 0.75% 26-10-23 EMTN	EUR	50 565 000	49 766 415,23	0,73
FIDELITY NATL INFORMATION 0.125% 03-12-22	EUR	31 136 000	31 174 600,11	0,45
FIDELITY NATL INFORMATION SCES 0.75% 21-05-23	EUR	35 000 000	34 830 575,27	0,50
GEN MILLS 1.0% 27-04-23	EUR	9 500 000	9 511 866,79	0,13
GOLD SAC 2.125% 30-09-24 EMTN	EUR	8 300 000	8 193 165,39	0,12
GOLD SACH GR 0.01% 30-04-24	EUR	41 714 000	41 088 388,45	0,60
GOLD SACH GR 1.25% 01-05-25	EUR	7 000 000	6 749 678,60	0,10
GOLD SACH GR 1.375% 15-05-24	EUR	38 072 000	37 467 955,56	0,55
GOLD SACH GR E3R+1.0% 07-02-25	EUR	17 500 000	17 477 267,23	0,26
GOLD SACH GR E3R+1.0% 30-04-24	EUR	3 000 000	3 007 320,73	0,04
JPM CHASE 0.625% 25-01-24 EMTN	EUR	10 500 000	10 314 418,97	0,15
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 0.375% 09-04-24	EUR	28 134 000	27 151 625,25	0,39
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I 1.75% 25-05-25	EUR	25 300 000	24 701 379,07	0,36
MORGAN STANLEY CAPITAL SERVICE 0.637% 26-07-24	EUR	49 971 000	49 177 412,60	0,71
MORG STA 1.75% 30-01-25 EMTN	EUR	26 000 000	25 563 579,92	0,37
MORG STAN CAP 1.75% 11-03-24	EUR	51 799 000	51 646 107,18	0,74
NGGLN 0 3/4 08/08/23	EUR	2 300 000	2 275 423,00	0,04
PPG INDUSTRIES 1.875% 01-06-25	EUR	9 190 000	8 901 244,26	0,13
VF 0.625% 20-09-23	EUR	26 101 000	25 657 610,92	0,37
WELLS FARGO AND 0.5% 26-04-24	EUR	15 000 000	14 513 518,97	0,21
WELLS FARGO AND 1.338% 04-05-25	EUR	23 934 000	23 295 703,97	0,33
WFC 2 1/8 06/04/24	EUR	18 200 000	18 069 297,48	0,26
TOTAL ETATS-UNIS			723 470 881,00	10,48
FINLANDE				
FORTUM OYJ 0.875% 27-02-23	EUR	12 610 000	12 622 912,37	0,19
TOTAL FINLANDE			12 622 912,37	0,19
FRANCE				
A 1.5% 20-01-25 EMTN	EUR	11 200 000	10 922 857,34	0,15
ALD 0.0% 23-02-24 EMTN	EUR	16 400 000	15 652 129,66	0,22
ALD 0.375% 18-07-23 EMTN	EUR	21 900 000	21 565 842,93	0,31
ALD 0.375% 19-10-23 EMTN	EUR	32 900 000	32 074 577,39	0,47
ALD 4.75% 13-10-25 EMTN	EUR	21 000 000	21 386 714,06	0,31
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 01-10-25	EUR	12 300 000	11 169 405,03	0,16
ARVAL SERVICE LEASE 0.0% 30-09-24	EUR	5 600 000	5 270 790,34	0,08
ARVAL SERVICE LEASE 0.875% 17-02-25	EUR	39 700 000	37 891 247,93	0,55
BFCM 1 1/4 01/14/25	EUR	34 200 000	33 168 195,37	0,48
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.01% 07-03-25	EUR	42 000 000	39 021 235,04	0,57

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 0.75% 17-07-25	EUR	25 300 000	23 799 668,77	0,35
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 1.0% 23-05-25	EUR	41 000 000	39 039 960,84	0,56
BNP 1 1/8 10/10/23	EUR	27 743 000	27 416 447,07	0,39
BNP PAR 1.0% 17-04-24 EMTN	EUR	7 986 000	7 825 872,86	0,12
BNP PAR 1.0% 27-06-24 EMTN	EUR	37 725 000	36 685 839,70	0,53
BNP PAR 1.125% 22-11-23 EMTN	EUR	8 140 000	8 016 796,05	0,11
BNP PAR 1.125% 28-08-24	EUR	15 300 000	14 880 488,58	0,21
BNP PAR 1.25% 19-03-25 EMTN	EUR	4 669 000	4 500 825,81	0,07
BNP PAR E3R+0.33% 19-01-23	EUR	3 700 000	3 707 460,87	0,05
BNP PARIBAS 0.5% 15-07-25 EMTN	EUR	15 000 000	14 277 891,46	0,20
BPCE 0.125% 04-12-24	EUR	10 000 000	9 480 594,31	0,13
BPCE 0.625% 26-09-24 EMTN	EUR	33 000 000	31 466 310,93	0,45
BPCE 0.625% 28-04-25	EUR	36 800 000	34 690 322,25	0,51
BPCE 0.875% 31-01-24 EMTN	EUR	58 000 000	56 958 167,96	0,83
BURE VERI 1.25% 07-09-23	EUR	8 700 000	8 600 910,94	0,13
CA 1.0% 18-09-25 EMTN	EUR	10 000 000	9 483 543,90	0,14
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.625% 10-08-25	EUR	3 000 000	2 898 855,54	0,05
COMPAGNIE DE SAINT GOBAIN 1.75% 03-04-23	EUR	21 000 000	21 206 245,29	0,31
CREDIT MUTUEL ARKEA 1.375% 17-01-25	EUR	22 600 000	21 998 010,60	0,32
PSA BANQUE FRANCE 0.0% 22-01-25	EUR	3 200 000	2 962 941,89	0,04
PSA BANQUE FRANCE 0.75% 19-04-23	EUR	29 545 000	29 486 131,52	0,43
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.5% 15-09-23	EUR	9 989 000	9 799 596,13	0,15
RENAULT CREDIT INTL BANQUE 0.75% 10-04-23	EUR	2 000 000	1 997 042,38	0,03
RENAULT CREDIT INTL BANQUE E3R+0.43% 12-01-23	EUR	13 420 000	13 441 791,04	0,20
SG 1.125% 23-01-25 EMTN	EUR	5 000 000	4 809 335,63	0,07
SG 1.25% 15-02-24 EMTN	EUR	55 200 000	54 459 366,90	0,79
SG 1.5% 30-05-25 EMTN	EUR	45 700 000	44 745 547,45	0,64
THALES 0.75% 23-01-25 EMTN	EUR	1 200 000	1 143 207,25	0,01
THALES 0.875% 19-04-24 EMTN	EUR	14 200 000	13 820 745,77	0,20
WORLDLINE 0.5% 30-06-23 EMTN	EUR	21 900 000	21 700 683,73	0,32
TOTAL FRANCE			803 423 598,51	11,64
IRLANDE				
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.0% 16-04-24	EUR	35 100 000	33 467 031,47	0,49
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.125% 16-11-23	EUR	32 491 000	31 532 211,88	0,46
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.25% 28-02-23	EUR	42 000 000	41 881 894,39	0,60
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.5% 18-09-23	EUR	39 215 000	38 451 652,18	0,56
TOTAL IRLANDE			145 332 789,92	2,11
ITALIE				
ENI 0.625% 19-09-24 EMTN	EUR	11 900 000	11 398 841,69	0,17
INTE 1.0% 04-07-24 EMTN	EUR	20 000 000	19 360 703,84	0,28
INTE 1.375% 18-01-24 EMTN	EUR	17 020 000	16 919 080,24	0,24
INTESA SANPAOLO 1.75% 12-04-23 EMTN	EUR	10 000 000	10 085 564,38	0,15
ISPIM 2 1/8 08/30/23	EUR	22 208 000	22 253 667,74	0,32
ISPIM 4 10/30/23	EUR	17 800 000	18 038 093,52	0,26

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LEASYS 4.375% 07-12-24	EUR	22 600 000	22 716 218,01	0,33
LEASYS ZCP 22-07-24	EUR	43 100 000	40 514 135,33	0,59
SNAM 1.25% 28-08-25 EMTN	EUR	10 000 000	9 515 643,78	0,14
UBI BANCA UNIONE DI BANCHE ITALIANE 1.5% 10-04-24	EUR	12 269 000	12 134 399,23	0,18
UNICR 2.0% 04-03-23 EMTN	EUR	31 700 000	32 163 797,15	0,46
UNICREDIT 1.0% 18-01-23 EMTN	EUR	62 870 000	63 345 575,98	0,91
UNICREDIT SPA E3R+0.7% 30-06-23	EUR	6 900 000	6 925 179,83	0,10
TOTAL ITALIE			285 370 900,72	4,13
JAPON				
ASAHI BREWERIES 0.01% 19-04-24	EUR	46 868 000	44 889 947,96	0,65
ASAHI BREWERIES 0.155% 23-10-24	EUR	28 351 000	26 739 659,57	0,39
ASAHI BREWERIES 1.151% 19-09-25	EUR	2 500 000	2 358 075,49	0,04
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 0.339% 19-07-24	EUR	48 278 000	46 156 357,53	0,67
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 0.872% 07-09-24	EUR	12 000 000	11 525 779,13	0,17
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 0.978% 09-06-24	EUR	11 817 000	11 500 014,72	0,17
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 2.264% 14-06-25	EUR	28 400 000	28 010 321,41	0,40
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP 3.273% 19-09-25	EUR	29 500 000	29 354 101,74	0,42
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP E3R+0.55% 30-05-23	EUR	3 000 000	3 005 391,93	0,04
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.118% 06-09-24	EUR	42 225 000	40 031 824,82	0,58
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.214% 07-10-25	EUR	1 200 000	1 102 580,18	0,02
MIZUHO FINANCIAL GROUP 0.956% 16-10-24	EUR	4 500 000	4 319 265,78	0,06
MIZUHO FINANCIAL GROUP 1.02% 11-10-23	EUR	11 350 000	11 172 205,54	0,17
MIZUHO FINANCIAL GROUP E3R+0.5% 10-04-23	EUR	21 000 000	21 065 246,02	0,31
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC 0.523% 10-06-24	EUR	41 925 000	40 290 422,09	0,58
NTT FINANCE 0.01% 03-03-25	EUR	8 253 000	7 715 238,73	0,11
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.465% 30-05-24	EUR	44 192 000	42 640 593,86	0,61
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.819% 23-07-23	EUR	3 800 000	3 769 641,56	0,05
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP 0.934% 11-10-24	EUR	42 440 000	40 839 974,74	0,59
TOTAL JAPON			416 486 642,80	6,03
LUXEMBOURG				
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.0% 14-06-24	EUR	40 600 000	38 359 148,77	0,55
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.125% 10-11-24	EUR	19 200 000	17 863 019,20	0,26
TRATON FINANCE LUXEMBOURG 0.125% 24-03-25	EUR	4 200 000	3 857 613,18	0,05
TRATON FINANCE LUXEMBOURG E3RJ+0.85% 17-02-24	EUR	13 400 000	13 371 743,94	0,20
TOTAL LUXEMBOURG			73 451 525,09	1,06
NORVEGE				
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 11-09-24	EUR	32 600 000	30 724 750,94	0,44
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.125% 25-02-25	EUR	36 000 000	33 352 081,73	0,49
SANTANDER CONSUMER BANK AS 0.5% 11-08-25	EUR	1 300 000	1 195 597,96	0,02
SPAREBANK 1 OSTLANDET 0.25% 30-09-24	EUR	8 000 000	7 542 777,99	0,11
STATKRAFT AS 1.125% 20-03-25	EUR	1 500 000	1 446 564,52	0,02
STLNO 0 7/8 02/17/23	EUR	3 000 000	3 014 751,43	0,04
TELENOR ASA 2.625% 12/24	EUR	15 800 000	16 039 432,30	0,23
TOTAL NORVEGE			93 315 956,87	1,35

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
PAYS-BAS				
ACHMEA BV 3.625% 29-11-25	EUR	9 500 000	9 528 550,97	0,14
BMW FIN 0.0% 24-03-23 EMTN	EUR	3 000 000	2 983 969,26	0,04
COCA COLA HBC FINANCE BV 2.75% 23-09-25	EUR	9 300 000	9 215 197,18	0,14
DEUTSCHE TELEKOM INTERN FINANCE BV E3R+0.35% 01-12-22	EUR	8 500 000	8 520 612,50	0,13
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV ZCP 17-06-24	EUR	9 013 000	8 609 671,31	0,12
EVON FIN 0.375% 07-09-24 EMTN	EUR	15 800 000	15 092 902,34	0,22
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.25% 13-10-24	EUR	6 300 000	5 605 839,46	0,08
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV E3R+0.55% 19-01-24	EUR	1 800 000	1 719 298,65	0,02
ING GROEP NV 0.1% 03-09-25	EUR	1 500 000	1 404 734,42	0,02
ING GROEP NV 1.0% 20-09-23	EUR	5 000 000	4 939 192,63	0,07
ING GROEP NV 1.125% 14-02-25	EUR	25 200 000	24 375 976,99	0,35
LEASEPLAN CORPORATION NV 0.125% 13-09-23	EUR	5 919 000	5 769 324,31	0,08
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.0% 02-05-23	EUR	23 600 000	23 550 085,27	0,35
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	25 300 000	24 385 770,05	0,35
NIBC BANK NV 1.125% 19-04-23	EUR	10 042 000	10 052 406,54	0,14
STELLANTIS NV 3.375% 07-07-23	EUR	36 147 000	36 737 086,40	0,53
UNKNOWN FICTIF 1.25% 06-04-25	EUR	10 000 000	9 618 755,24	0,14
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 0.05% 10-06-24	EUR	5 000 000	4 748 406,78	0,07
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.125% 15-11-25	EUR	14 500 000	14 704 755,30	0,22
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV E3R+1.55% 16-11-24	EUR	24 700 000	25 097 541,26	0,36
TOTAL PAYS-BAS			246 660 076,86	3,57
ROYAUME-UNI				
BARCLAYS 1.5% 03-09-23	EUR	6 758 000	6 711 701,67	0,10
CASA LONDON 0.5% 24-06-24 EMTN	EUR	16 700 000	16 070 013,58	0,24
CASA LONDON 1.375% 13-03-25	EUR	15 400 000	14 935 786,91	0,21
CREDIT AGRICOLE LOND 3.125% 07/23	EUR	20 000 000	20 311 927,11	0,29
CREDIT AGRICOLE LONDON 2.375% 20/05/2024	EUR	3 100 000	3 112 085,06	0,05
HSBC 0.875% 06-09-24	EUR	37 577 000	36 166 183,23	0,52
HSBC 1.5% 04-12-24 EMTN	EUR	41 300 000	41 180 674,65	0,59
LLOYDS 1.25% 13-01-25 EMTN	EUR	8 500 000	8 247 099,75	0,12
LLOYDS BANKING GROUP 0.625% 15-01-24	EUR	29 500 000	29 626 550,83	0,43
LLOYDS BANKING GROUP 1.0% 09-11-23	EUR	9 400 000	9 229 835,96	0,14
NATWEST MKTS 1.0% 28-05-24	EUR	40 277 000	39 086 921,40	0,57
NATWEST MKTS 2.0% 27-08-25	EUR	22 568 000	21 660 626,46	0,31
RBS 2 3/4 04/02/25	EUR	33 393 000	33 297 058,13	0,48
ROYA BK 2.5% 22-03-23 EMTN	EUR	32 000 000	32 580 141,35	0,47
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 2.0% 04-03-25	EUR	11 150 000	11 041 194,23	0,16
SANTANDER UK GROUP 0.391% 28-02-25	EUR	3 000 000	2 869 409,49	0,04
SCOT AND 1.75% 08-09-23 EMTN	EUR	9 000 000	8 960 963,42	0,13
TOTAL ROYAUME-UNI			335 088 173,23	4,85
SUEDE				
SCANIA CV AB 0.125% 13-02-23	EUR	36 200 000	36 062 669,89	0,52
SCANIA CV AB 0.5% 06-10-23	EUR	39 550 000	38 606 151,69	0,56

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SECURITAS AB 1.125% 20-02-24	EUR	4 905 000	4 814 709,66	0,07
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN AB 3.25% 24-11-25	EUR	29 900 000	29 921 171,19	0,43
SWEDBANK AB 0.25% 09-10-24	EUR	10 000 000	9 449 876,04	0,14
SWEDBANK AB 0.75% 05-05-25	EUR	4 500 000	4 251 953,93	0,06
SWEDBANK AB 3.75% 14-11-25	EUR	21 600 000	21 827 963,93	0,32
VATTENFALL AB 3.25% 18-04-24	EUR	11 000 000	11 045 004,05	0,16
VATTENFALL AB E3R+0.5% 18-04-24	EUR	22 900 000	23 007 204,24	0,33
VLVY 0 02/11/23	EUR	21 385 000	21 310 633,45	0,31
VLVY 1 5/8 09/18/25	EUR	1 000 000	959 579,50	0,01
VOLVO TREASURY AB 0.0% 09-05-24	EUR	27 400 000	26 265 661,92	0,38
VOLVO TREASURY AB 0.125% 17-09-24	EUR	2 020 000	1 917 667,64	0,03
TOTAL SUEDE			229 440 247,13	3,32
SUISSE				
UBS GROUP AG 1.0% 21-03-25	EUR	43 000 000	41 749 545,99	0,60
UBS GROUP AG 1.25% 17-04-25	EUR	6 800 000	6 598 724,17	0,10
UBS GROUP AG 1.5% 30-11-24	EUR	30 450 000	29 551 084,64	0,43
TOTAL SUISSE			77 899 354,80	1,13
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 723 803 577,69	68,43
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			4 723 803 577,69	68,43
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
CONTINENTAL AG 011222 FIX 1.48	EUR	30 000 000	29 998 580,08	0,43
RWE AG 051222 FIX 2.09	EUR	40 000 000	39 991 058,39	0,58
TOTAL ALLEMAGNE			69 989 638,47	1,01
BELGIQUE				
COFINIMMO SA 051222 FIX 1.68	EUR	30 000 000	29 993 302,04	0,43
COFINIMMO SA 121222 FIX 1.655	EUR	17 000 000	16 991 066,38	0,25
COFINIMMO SA 141222 FIX 1.59	EUR	18 000 000	17 989 061,52	0,26
COFINIMMO SA 271222 FIX 1.61	EUR	20 000 000	19 976 040,14	0,29
TOTAL BELGIQUE			84 949 470,08	1,23
ESPAGNE				
ENDESA SA 071222 FIX 1.64	EUR	30 000 000	29 990 062,18	0,44
ENDESA SA 120123 FIX 1.845	EUR	30 000 000	29 932 183,63	0,44
ENDESA SA 120123 FIX 1.86	EUR	40 000 000	39 909 578,17	0,57
ENDESA SA 231222 FIX 1.665	EUR	40 000 000	39 956 461,25	0,58
SPAI LETR DEL TESO ZCP 13-01-23	EUR	50 000 000	49 921 960,88	0,72
TOTAL ESPAGNE			189 710 246,11	2,75
FRANCE				
AGENCE CENTRALE 301222 FIX 1.48	EUR	30 000 000	29 975 113,16	0,43
CREDIT LYONNAIS 090123 OISEST 0.06	EUR	40 000 000	40 035 868,91	0,58
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 071222 FIX 1.5	EUR	40 000 000	39 987 007,63	0,58
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 090123 FIX 1.7	EUR	30 000 000	29 938 766,61	0,44

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 160123 FIX 1.7	EUR	13 600 000	13 566 427,79	0,19
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 300123 FIX 1.9	EUR	25 000 000	24 915 328,72	0,36
ELECTRICITE DE FRANCE EDF 300123 FIX 1.9	EUR	30 000 000	29 898 394,47	0,43
ENGIE SA 090123 OISEST 0.1	EUR	40 000 000	40 039 296,02	0,58
TOTAL FRANCE			248 356 203,31	3,59
ITALIE				
SNAM SPA 230123 FIX 1.91	EUR	9 500 000	9 471 647,86	0,14
TOTAL ITALIE			9 471 647,86	0,14
PAYS-BAS				
ABB FINANCE BV 141222 FIX 1.46	EUR	30 000 000	29 981 648,02	0,43
ABB FINANCE BV 271222 FIX 1.58	EUR	30 000 000	29 963 374,49	0,44
ABB FINANCE BV 281222 FIX 1.58	EUR	30 000 000	29 961 856,48	0,44
ENBW INTERNATIONAL FINANCE BV 110123 FIX	EUR	30 000 000	29 934 870,38	0,44
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 051222 FIX	EUR	30 000 000	29 992 882,19	0,43
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 091222 FIX	EUR	20 000 000	19 991 263,27	0,29
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 130123 FIX	EUR	20 000 000	19 952 869,49	0,29
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 141222 FIX	EUR	40 000 000	39 972 439,00	0,58
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 161222 FIX 1.72	EUR	20 000 000	19 984 096,26	0,29
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV 300123 FIX 1.96	EUR	6 000 000	5 979 801,89	0,09
IBERDROLA INTERNATIONAL BV 090123 FIX 1.	EUR	20 000 000	19 960 501,74	0,28
LINDE FINANCE BV 240123 FIX 1.44	EUR	30 000 000	29 921 406,90	0,43
TOTAL PAYS-BAS			305 597 010,11	4,43
ROYAUME-UNI				
AON GLOBAL HOLDINGS PLC 061222 FIX 1.5	EUR	8 000 000	7 997 860,40	0,12
TOTAL ROYAUME-UNI			7 997 860,40	0,12
SUEDE				
VOLVO TREASURY AB 141222 FIX 1.6	EUR	30 000 000	29 982 796,05	0,43
TOTAL SUEDE			29 982 796,05	0,43
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			946 054 872,39	13,70
TOTAL Titres de créances			946 054 872,39	13,70
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
AMUNDI EURO LIQUIDITY-RATED SRI I2	EUR	9 116,05	89 635 506,08	1,29
AMUNDI EURO LIQUIDITY SHORT TERM SRI PART I2-C	EUR	8 768,557	86 035 666,92	1,25
AMUNDI EURO LIQUIDITY SRI I2	EUR	38 234,65	375 918 429,47	5,45
BFT AUREUS ISR ZC	EUR	1 169,829	116 763 723,94	1,69
CPR Monétaire ISR SI	EUR	205,882	4 091 532,10	0,06
TOTAL FRANCE			672 444 858,51	9,74
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			672 444 858,51	9,74
TOTAL Organismes de placement collectif			672 444 858,51	9,74

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Titres reçus en pension				
ALLEMAGNE				
CONTINENTAL 3.625% 30-11-27	EUR	16 000 000	16 042 500,00	0,24
DEUTSCHE BK 3.25% 24-05-28	EUR	1 000 000	935 000,00	0,01
TOTAL ALLEMAGNE			16 977 500,00	0,25
BELGIQUE				
ANHEUSER INBEV SANV 2.125% 02-12-27	EUR	6 100 000	5 957 260,00	0,08
TOTAL BELGIQUE			5 957 260,00	0,08
DANEMARK				
DANSKE BK 1.375% 17-02-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 840 000,00	0,02
DSV PANALPINA AS 0.375% 26-02-27	EUR	2 000 000	1 760 000,00	0,03
TOTAL DANEMARK			3 600 000,00	0,05
ESPAGNE				
BANCO NTANDER E3R+1.0% 05-05-24	EUR	3 300 000	3 333 000,00	0,05
TOTAL ESPAGNE			3 333 000,00	0,05
ETATS-UNIS				
BOOKING 4.0% 15-11-26	EUR	14 500 000	14 808 000,00	0,21
TOTAL ETATS-UNIS			14 808 000,00	0,21
FRANCE				
CAPGEMINI SE 0.625% 23-06-25	EUR	15 000 000	14 190 000,00	0,21
CARREFOUR 4.125% 12-10-28 EMTN	EUR	1 500 000	1 485 000,00	0,02
EDF 3.875% 12-01-27 EMTN	EUR	28 000 000	27 608 000,00	0,40
ORAFP 1 05/12/25	EUR	10 000 000	9 610 000,00	0,14
THALES 0.75% 23-01-25 EMTN	EUR	18 000 000	17 136 000,00	0,25
TOTAL FRANCE			70 029 000,00	1,02
ITALIE				
A2A EX AEM 1.5% 16-03-28 EMTN	EUR	10 000 000	8 810 000,00	0,13
UNICREDIT 1.8% 20-01-30	EUR	49 800 000	40 985 400,20	0,59
TOTAL ITALIE			49 795 400,20	0,72
PAYS-BAS				
CONTI GUMMI FINANCE BV 1.125% 25-09-24	EUR	23 000 000	22 310 000,00	0,32
KONINKLIJKE PHILIPS NV 1.375% 30-03-25	EUR	3 000 000	2 910 000,00	0,04
LEASEPLAN CORPORATION NV 2.125% 06-05-25	EUR	15 000 000	14 430 000,00	0,21
STELLANTIS NV 3.375% 07-07-23	EUR	10 000 000	10 182 500,00	0,15
UNILEVER NV 1.25% 25-03-25	EUR	20 000 000	19 500 000,00	0,28
VOLKSWAGEN INTL FINANCE NV 4.125% 16-11-38	EUR	34 900 000	34 044 950,00	0,50
TOTAL PAYS-BAS			103 377 450,00	1,50
POLOGNE				
BANK GOSPODARSTWA KRAJOWEGO 4.0% 08-09-27	EUR	12 000 000	11 738 400,00	0,17
TOTAL POLOGNE			11 738 400,00	0,17
PORTUGAL				
BCO NT TOT 1.481% 10-04-27	EUR	200 000 000	190 600 000,00	2,76
TOTAL PORTUGAL			190 600 000,00	2,76

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ROYAUME-UNI				
ASTRAZE 0.75% 12-05-24 EMTN	EUR	10 000 000	9 800 000,00	0,14
BRITEL 2 3/4 08/30/27	EUR	5 000 000	4 837 500,00	0,07
DIAG 1.75% 23-09-24 EMTN	EUR	10 000 000	9 900 000,00	0,15
DIAGEO FINANCE 0.5% 19-06-24	EUR	35 000 000	33 950 000,00	0,49
LINDE 1.0% 31-03-27 EMTN	EUR	2 000 000	1 860 000,00	0,03
SANTANDER UK GROUP 0.603% 13-09-29	EUR	15 500 000	12 077 600,00	0,17
SMITH AND NEPHEW 4.565% 11-10-29	EUR	6 400 000	6 400 000,00	0,09
TOTAL ROYAUME-UNI			78 825 100,00	1,14
TOTAL Titres reçus en pension			549 041 110,20	7,95
Indemnités sur titres reçus en pension			184 600,94	0,01
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO SCHATZ 1222	EUR	-1 500	354 215,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			354 215,00	0,01
TOTAL Engagements à terme fermes			354 215,00	0,01
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
OISEST/0./FI/-0.5055	EUR	50 000 000	2 905 551,60	0,04
OISEST/0.0/FIX/-0.02	EUR	100 000 000	2 434 561,93	0,03
OISEST/0.0/FIX/-0.05	EUR	100 000 000	2 868 696,27	0,04
OISEST/0.0/FIX/0.116	EUR	60 000 000	2 034 485,80	0,03
OISEST/0.0/FIX/-0.13	EUR	100 000 000	5 489 446,21	0,08
OISEST/0.0/FIX/0.145	EUR	100 000 000	3 886 123,27	0,06
OISEST/0.0/FIX/-0.18	EUR	100 000 000	5 409 928,19	0,08
OISEST/0.0/FIX/-0.20	EUR	100 000 000	3 895 148,54	0,05
OISEST/0.0/FIX/-0.22	EUR	100 000 000	3 681 164,16	0,05
OISEST/0.0/FIX/0.238	EUR	40 000 000	1 921 935,70	0,03
OISEST/0.0/FIX/0.256	EUR	80 000 000	2 123 582,96	0,03
OISEST/0.0/FIX/0.279	EUR	50 000 000	1 100 501,62	0,02
OISEST/0.0/FIX/-0.33	EUR	100 000 000	2 619 994,11	0,04
OISEST/0.0/FIX/-0.34	EUR	100 000 000	2 869 917,54	0,04
OISEST/0.0/FIX/0.389	EUR	100 000 000	3 276 521,29	0,05
OISEST/0.0/FIX/-0.40	EUR	100 000 000	3 426 058,36	0,05
OISEST/0.0/FIX/-0.43	EUR	100 000 000	5 350 423,43	0,08
OISEST/0.0/FIX/-0.47	EUR	50 000 000	2 824 187,30	0,04
OISEST/0.0/FIX/-0.48	EUR	50 000 000	2 534 528,68	0,03
OISEST/0.0/FIX/-0.50	EUR	40 000 000	1 949 607,78	0,03
OISEST/0.0/FIX/-0.52	EUR	100 000 000	4 770 949,82	0,07
OISEST/0.0/FIX/-0.52	EUR	50 000 000	2 679 414,73	0,04
OISEST/0.0/FIX/-0.53	EUR	40 000 000	1 628 946,76	0,02

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OISEST/0.0/FIX/-0.55	EUR	100 000 000	5 682 027,17	0,09
OISEST/0.0/FIX/-0.55	EUR	50 000 000	2 341 073,65	0,04
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	50 000 000	810 738,88	0,01
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	50 000 000	976 606,30	0,01
OISEST/0.0/FIX/-0.56	EUR	40 000 000	1 721 995,71	0,02
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	40 000 000	606 873,47	0,01
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	50 000 000	657 829,26	0,01
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	50 000 000	714 990,12	0,01
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	40 000 000	1 036 433,63	0,02
OISEST/0.0/FIX/-0.57	EUR	20 000 000	855 894,55	0,01
OISEST/0.0/FIX/-0.58	EUR	60 000 000	1 271 984,07	0,01
OISEST/0.0/FIX/-0.59	EUR	40 000 000	929 264,40	0,01
OISEST/0.0/FIX/-0.59	EUR	30 000 000	541 094,13	0,01
OISEST/0.0/FIX/-0.6	EUR	50 000 000	1 238 986,84	0,02
OISEST/0.0/FIX/0.608	EUR	70 000 000	2 225 052,44	0,03
OISEST/0.0/FIX/-0.62	EUR	40 000 000	1 120 249,51	0,02
OISEST/0.0/FIX/0.702	EUR	50 000 000	1 917 897,71	0,03
OISEST/0.0/FIX/0.786	EUR	30 000 000	1 094 541,33	0,02
OISEST/0.0/FIX/0.945	EUR	23 000 000	768 518,76	0,01
OISEST/0.0/FIX/1.302	EUR	70 000 000	1 804 793,21	0,03
OISEST/0.0/FIX/1.995	EUR	40 000 000	491 677,02	0,01
OISEST/0.0/FIX/2.481	EUR	80 000 000	93 099,61	
OISEST/0.0/FIX/2.501	EUR	50 000 000	23 364,83	
OISEST/0.0/FIX/2.507	EUR	50 000 000	5 600,18	
OISEST/0.0/FIX/2.616	EUR	50 000 000	-96 497,51	-0,01
TOTAL Swaps de taux			111 549 836,90	1,61
TOTAL Autres instruments financiers à terme			111 549 836,90	1,61
TOTAL Instruments financier à terme			111 904 051,90	1,62
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-354 215	-354 215,00	-0,01
TOTAL Appel de marge			-354 215,00	-0,01
Créances			59 312 181,26	0,86
Dettes			-212 487 438,67	-3,08
Comptes financiers			53 526 729,85	0,78
Actif net			6 903 430 329,07	100,00

OPCVM AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI

Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI M-C	EUR	5 015 159,939	99,3536
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI U-C	EUR	149,249	19 845,1363
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R3-C	EUR	3,581	9 934 578,4724
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI O-C/D	EUR	39 635,427	995,3901
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PM-C	EUR	75,428	98,9168
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI S-C	EUR	7,990	980,9849
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI R-C	EUR	6 904,077	975,5046
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI P-C	EUR	367 064,886	99,0506
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I3-EUR-C	EUR	10,000	100 431,7710
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI E-C	EUR	11 470,905	9 823,0224
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI PERI-C	EUR	8 378,217	98,4227
Parts AMUNDI ULTRA SHORT TERM BOND SRI I-C	EUR	61 331,888	100 592,8531

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com